



Ministère du Plan et du Développement

Programme d'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs (PEC) dans les Districts du pays

Atelier régional – Zone Sud-Est

Avril 2016

1

Contexte et objectifs

2

Synthèse du diagnostic de la zone

3

Vision stratégique

4

Banque de projets

5

Territorialisation des projets

1

Contexte et objectifs

2

Synthèse du diagnostic de la zone

3

Vision stratégique

4

Banque de projets

5

Territorialisation des projets

Le programme d'aménagement des PEC s'inscrit dans une logique de développement territorial intégrant pleinement la notion de développement durable

Développement territorial

- Le développement territorial est :
 - une transformation vers un mieux-être global,
 - au moyen de développement de projets,
 - Avec une valorisation des ressources locales,
 - dans une vision à long terme
- Sa mission consiste à impulser, concevoir et animer des projets qui s'inscrivent dans une politique territoriale de développement durable, dans une démarche de démocratie participative
- Ses objectifs sont de :
 - Renforcer la compétitivité économique, notamment en accompagnant l'émergence de pôles de compétitivité
 - Mieux anticiper les mutations économiques, en soutenant les acteurs territoriaux qui y sont confrontés, afin de développer activité et emploi
 - Assurer la cohésion et l'équilibre entre les territoires, en conservant une réelle solidarité au profit des territoires défavorisés

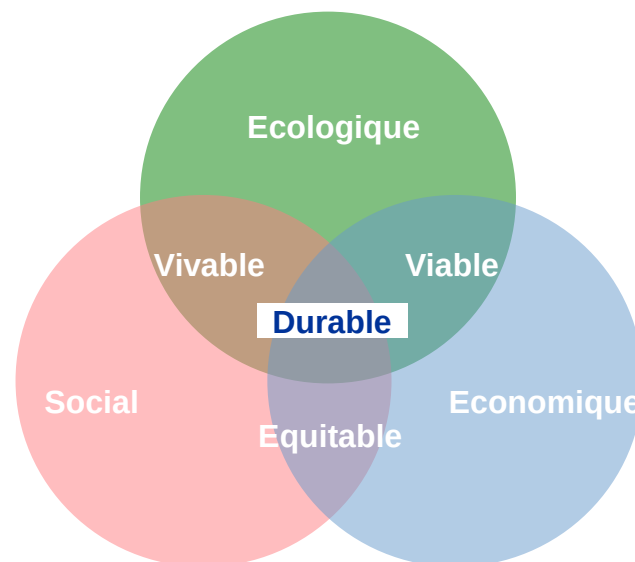
Développement durable

Des territoires qui se veulent :

Économiquement compétitifs

Socialement équitables

Écologiquement responsables



La mise en place du programme d'aménagement des PEC doit permettre l'organisation et la structuration de l'espace national autour de zones de compétitivité économique

Une démarche qui a pour objectif de matérialiser dans l'espace et dans le temps les conditions d'un développement économique des territoires à travers les PEC

Cadrage

Diagnostic
stratégique

Vision
stratégique

Feuille de
route

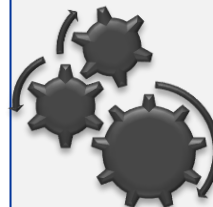
Enjeux et opportunités

Etudes monographiques

Diagnostic

SWOT

Vocation



Etudes et Stratégies nationales

PND

PAMT/EF

PNIA

SNDR

SNDCV

PSDEPA

RGPH
2014

ENV
2015

Comment impulser le développement économique au niveau des territoires ?

Une vision du développement pour chaque territoire

Des portefeuilles de projets

Volet
productif

Volet
social

Volet
infrastructures

Structure
d'animation des PEC

Une méthodologie qui permet progressivement d'identifier les villes propices à l'implantation d'un PEC

1

Identifier les **activités structurantes** qui peuvent créer des richesses additionnelles sur un territoire centré autour d'une grande ville (chef-lieu de région)

2

Identifier les **flux** de produits et de marchandises

3

Définir les **zones géo-économiques** en croisant activités et flux

4

Identifier les leviers et facteurs clés de succès du développement économique en termes d'**infrastructures**

5

Identifier les leviers et facteurs clés de succès du **développement social** des populations

6

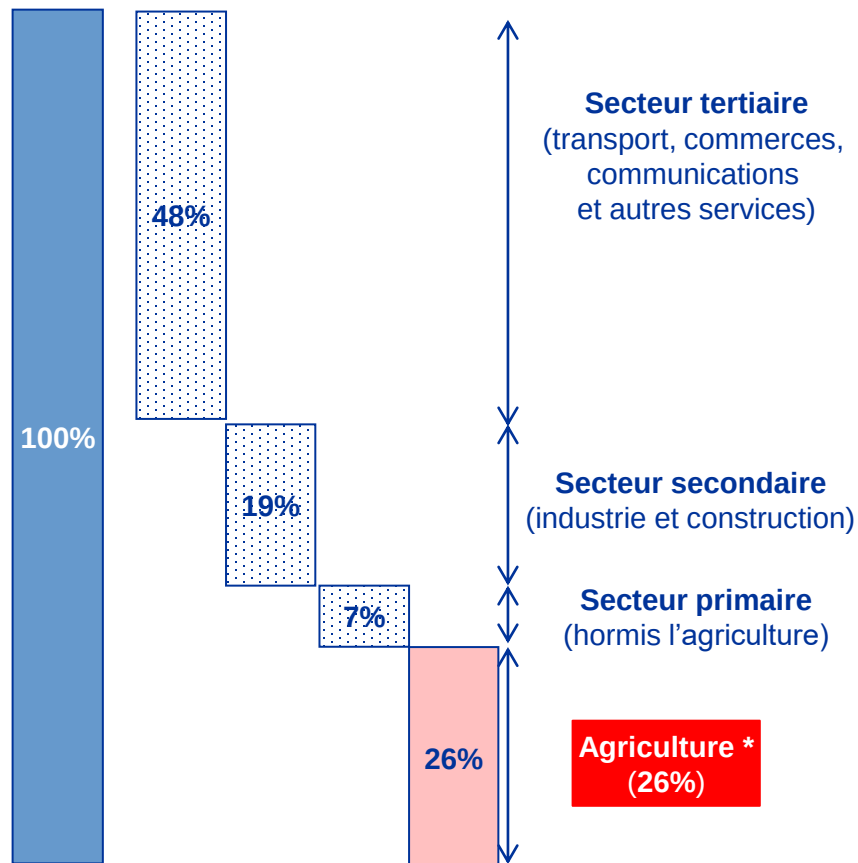
Plans d'actions pour le développement des PEC



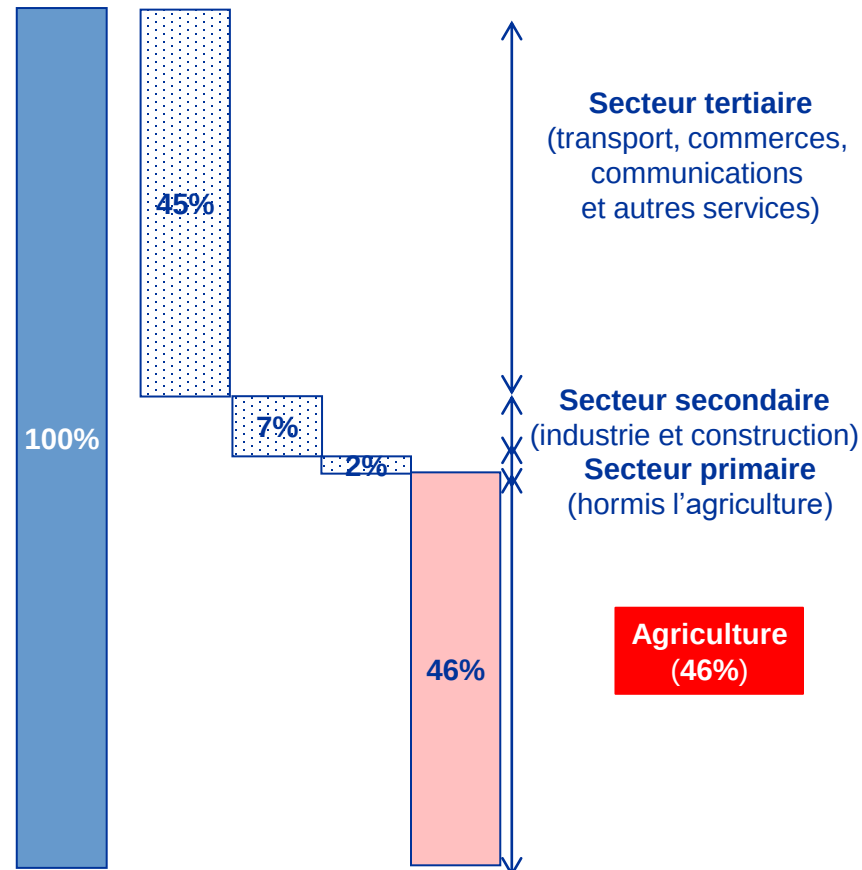
Découpage en zones géo-économiques – Approche retenue

L'agriculture joue un rôle important dans l'économie du pays : 26% du PIB et 46% des emplois nationaux

Contribution des différents secteurs d'activité au PIB Ivoirien (2012)



Contribution des différents secteurs d'activité aux emplois en Côte d'Ivoire (2012)



Le secteur de l'agriculture s'enregistre dans une tendance haussière : sa contribution au PIB Ivoirien a augmenté de 9% entre 2008 et 2013

Source : Données des administrations nationales

* Agriculture, foresterie, pêche et chasse

En 2013, le secteur primaire a contribué à 22,3 % du PIB et employait plus des deux tiers de la population nationale



Découpage en zones géo-économiques – Approche retenue

Les cultures de rente représentent près des deux tiers du PIB Agricole

Cultures de Rente



Café



Cacao



Coton



Palmier à huile



Hévée



Anacarde



Filière fruitière

6 filières de rente pour 65 % de la production nationale en valeur

Cultures Vivrières



Riz



Igname



Banane Plantain



Manioc



Cultures maraichères



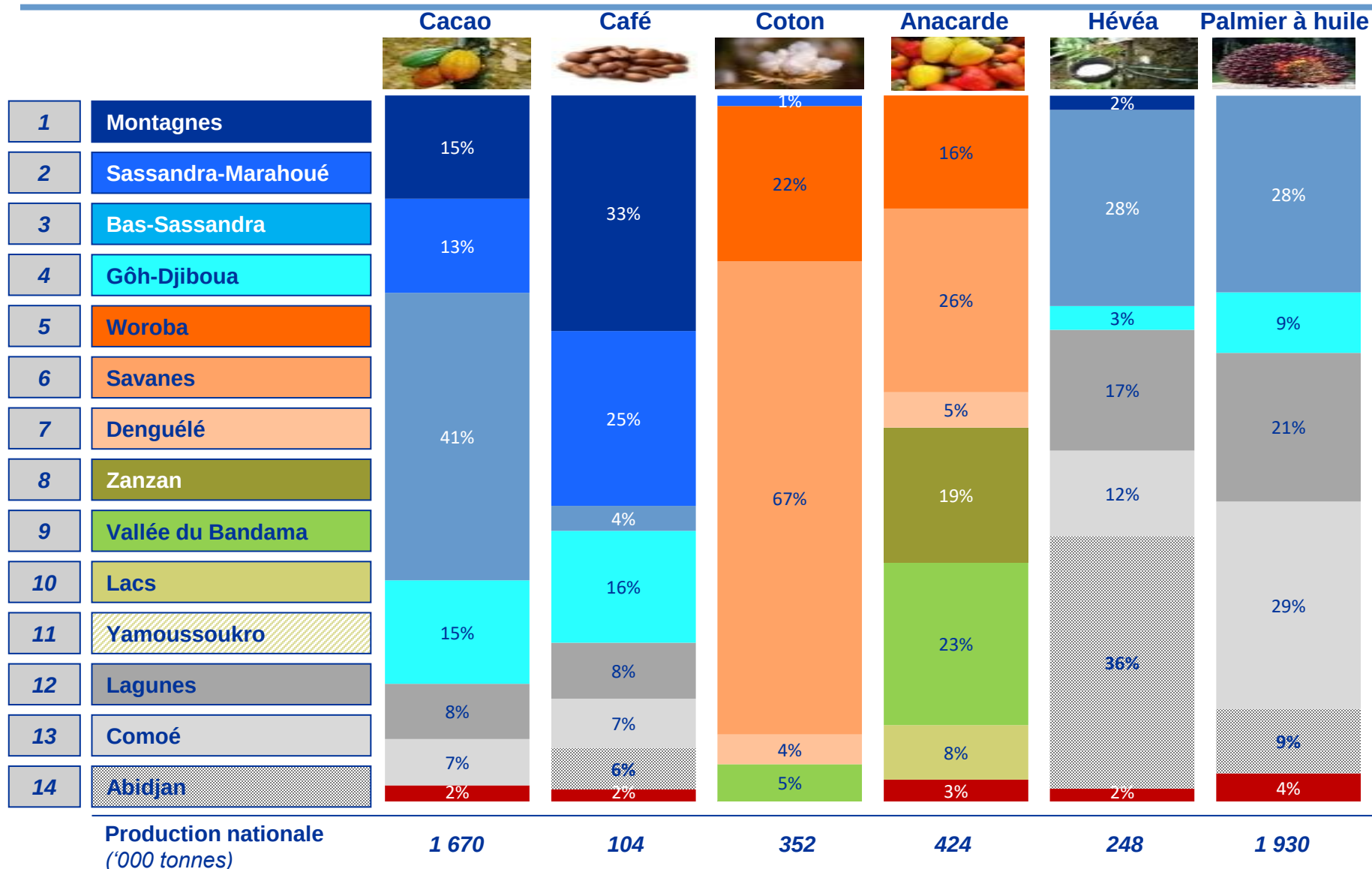
Cultures céréalières



- **1^{er} producteur mondial de cacao**
- **1^{er} producteur mondial de noix de cola**
- **1^{er} exportateur mondial d'anacarde**
- **1^{er} producteur africain d'hévée**
- **1^{er} producteur africain de banane**
- **1^{er} exportateur africain d'huile de palme**

Découpage en zones géo-économiques – Approche retenue

L'analyse des cultures de rente met en évidence des spécialisations territoriales par filière agricole -1/2-



Source : MINAGRI , Annuaire statistiques régionaux de l'INS et Analyse Valyans

 Autres régions



Découpage en zones géo-économiques – Approche retenue

L'analyse des cultures de rente met en évidence des spécialisations territoriales par filière agricole -2/2-

		Cacao	Café	Coton	Anacarde	Hévéa	Palmier à huile
							
1	Montagnes	+	+++				
2	Sassandra - Marahoué	+	++				
3	Bas-Sassandra	+++				++	++
4	Gôh-Djiboua	+	+				
5	Woroba			++	+		
6	Savanes			+++	++		
7	Denguélé						
8	Zanzan				+		
9	Vallée du Bandama				++		
10	Lacs						
11	Yamoussoukro						
12	Lagunes					+	++
13	Comoé					+	++
14	Abidjan					+++	

+

10% à 20% de la production nationale

++

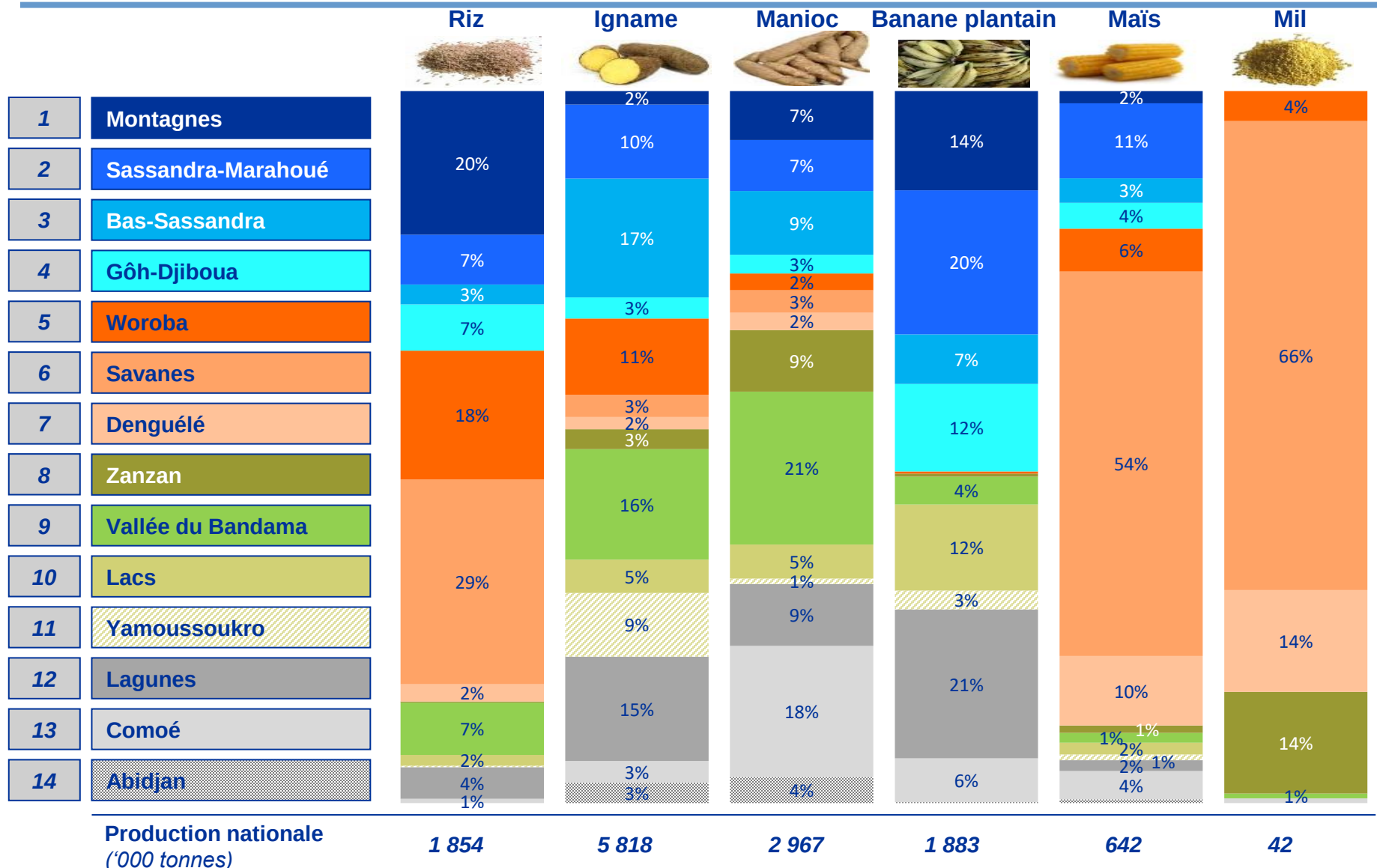
20% à 30% de la production nationale

+++

> 30% de la production nationale

Source : MINAGRI , Annuaire statistiques régionaux de l'INS et Analyse Valyans

Les cultures vivrières se développent de façon homogène au niveau de l'ensemble du territoire ivoirien -1/2-



Source : MINAGRI , Annuaire statistiques régionaux de l'INS et Analyse Valyans

Découpage en zones géo-économiques – Approche retenue

Les cultures vivrières se développent de façon homogène au niveau de l'ensemble du territoire ivoirien -2/2-

		Riz 	Igname 	Manioc 	Banane plantain 	Maïs 	Mil 
1	Montagnes	++			+		
2	Sassandra - Marahoué		+		++	+	
3	Bas-Sassandra		+				
4	Gôh-Djiboua				+		
5	Woroba	+	+				
6	Savanes	++				+++	+++
7	Denguélé					+	+
8	Zanzan						+
9	Vallée du Bandama		+	++			
10	Lacs				+		
11	Yamoussoukro						
12	Lagunes		+		++		
13	Comoé			+			
14	Abidjan						

+

10% à 20% de la production nationale

++

20% à 30% de la production nationale

+++

> 30% de la production nationale

Source : MINAGRI , Annuaire statistiques régionaux de l'INS et Analyse Valyans



Découpage en zones géo-économiques – Résultats

4 grandes zones géo-économiques se dessinent, se positionnant chacune sur des filières et productions spécifiques

Zone 2 : Denguélé – Woroba – Savanes

Production :

- 93 % du coton, 328 kt
- 47 % de l'anacarde, 200 kt
- 49 % du riz, 913 kt
- 70 % du maïs, 447 kt
- 84 % du mil, 35 kt
- 70 % du cheptel national bovin
- 100 % de la production de diamant
- Mines d'or...

Zone 3 : Vallée du Bandama – Zanzan – Lacs – DA Yamoussoukro

Production :

- 50 % de l'anacarde, 215 kt
- 36 % du manioc, 1 059 kt
- 33 % de l'igname, 1 858 kt
- 50 % de la pêche continentale ...
- Mines de bauxite et de manganèse

Zone 1 : Montagnes – Bas-Sassandra – Sassandra Marahoué – Gôh Djiboua

Production :

- 84 % du cacao, 1 392 kt
- 78 % du café, 80 kt
- 33 % de l'hévéa, 83 kt
- 37 % du palmier à huile, 731 kt
- 53 % de la banane plantain, 1 006 kt
- 59 % du volume de bois traité (178 kt)
- Mines d'or
- Potentiel minier de métaux ferreux

Zone 4 : Lagunes – Comoé – DA Abidjan

Production :

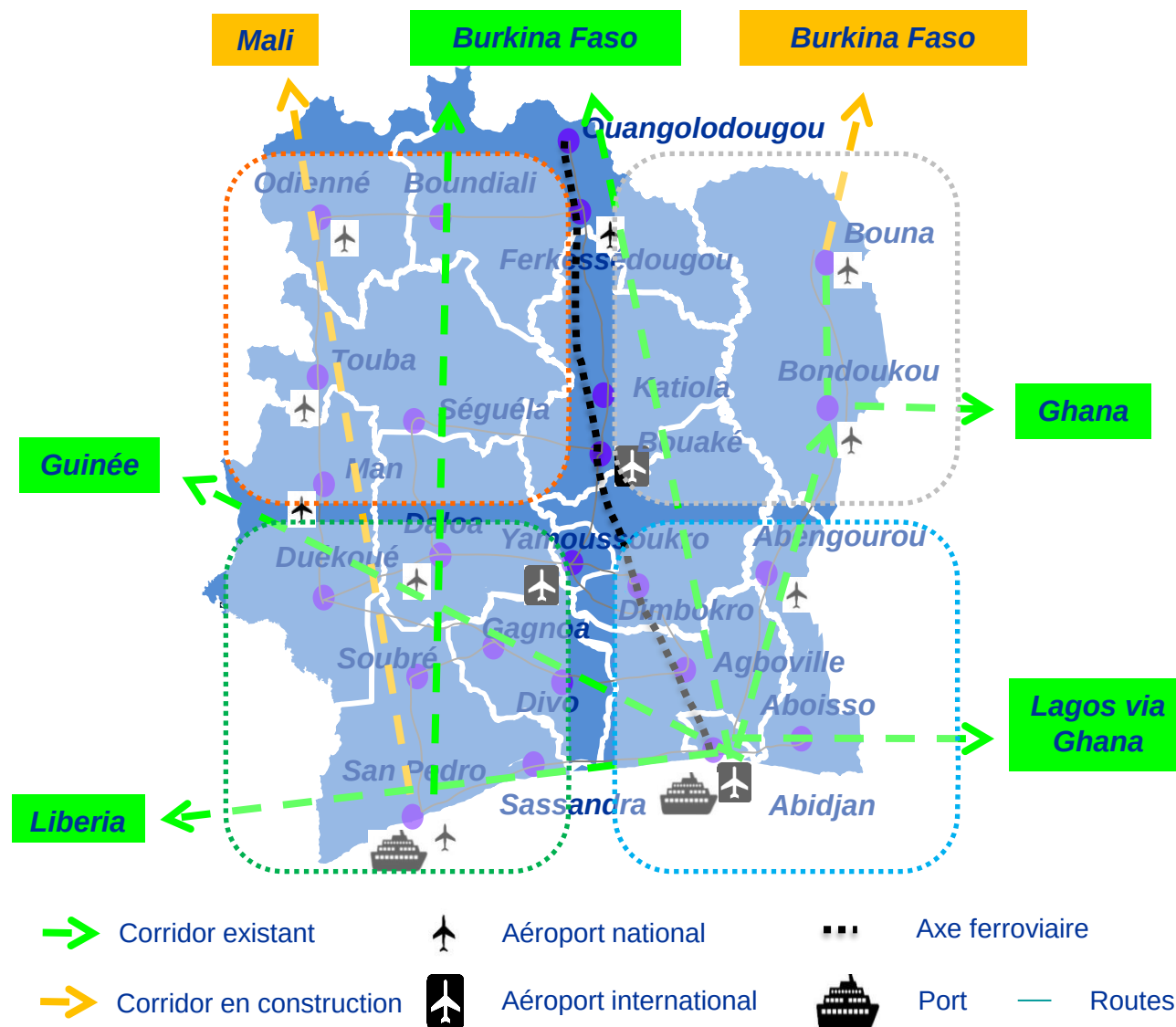
- 65 % de l'hévéa, 160 kt
- 59 % du palmier à huile, 1 150 kt
- 27 % de la banane plantain 512 kt
- 36 % du volume de bois traité (110 kt)
- 33 % de la pêche hauturière
- 26 % de l'activité industrielle
- ...

**Les Districts Autonomes de Yamoussoukro et Abidjan sont inclus dans les zones 3 et 4
Ils bénéficieront également d'un traitement particulier (6 zones au total)**

Découpage en zones géo-économiques – Résultats

Des zones géo-économiques connectées à l'Afrique de l'Ouest et à l'international via 8 corridors terrestres

- Le corridor nord relie Abidjan à Ouagadougou par une liaison routière et ferroviaire
- À l'est, la Côte d'Ivoire est reliée à Lagos par une route qui traverse Aboisso
- A l'est, une autre liaison avec le Ghana par Bondoukou
- A l'ouest, la Guinée via Man
- À l'ouest, le Libéria via Tabou
- Au sud, mise en œuvre du corridor San Pédro-Boundiali
- A l'ouest, la mise en œuvre du corridor Bamako-Zantiebougou-San Pedro
- A l'est, mise en œuvre du corridor Bondoukou-Burkina Faso



Découpage en zones géo-économiques – Résultats

Des zones qui présentent des disparités démographiques Nord-Sud, à prendre en compte dans l'élaboration des PEC

Zone 1 : Denguélé – Woroba – Savanes

Population : 2 742 415
Densité : 30 hab/km²

Zone 3 : Montagnes – Gôh-Djiboua – Bas-Sassandra – Sassandra-Marahoué

Population : 8 551 058
Densité : 87 hab/km²

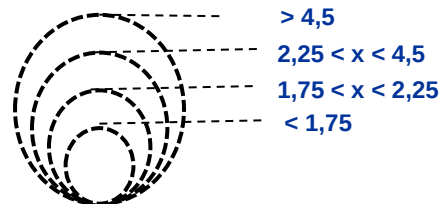
Zone 2 : Zanzan – Vallée du Bandama – Lacs – Yamoussoukro

Population : 3 989 355
Densité : 42 hab/km²

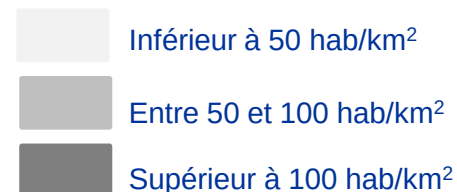
Zone 4 : Comoé – Lagunes – Abidjan

Population : 7 388 503
Densité : 201 hab/km²

Part de la population du District dans le national

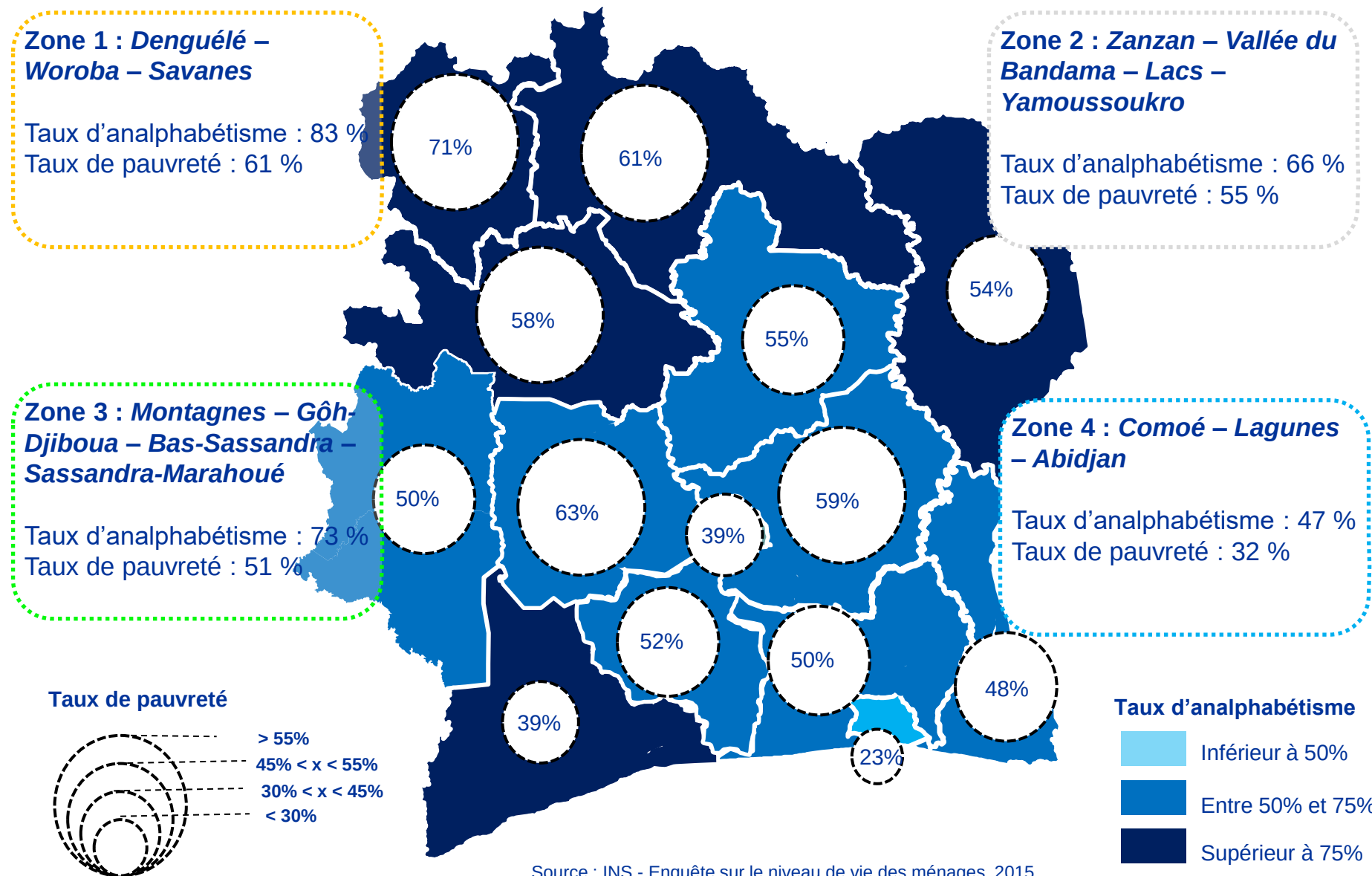


Densité de Population

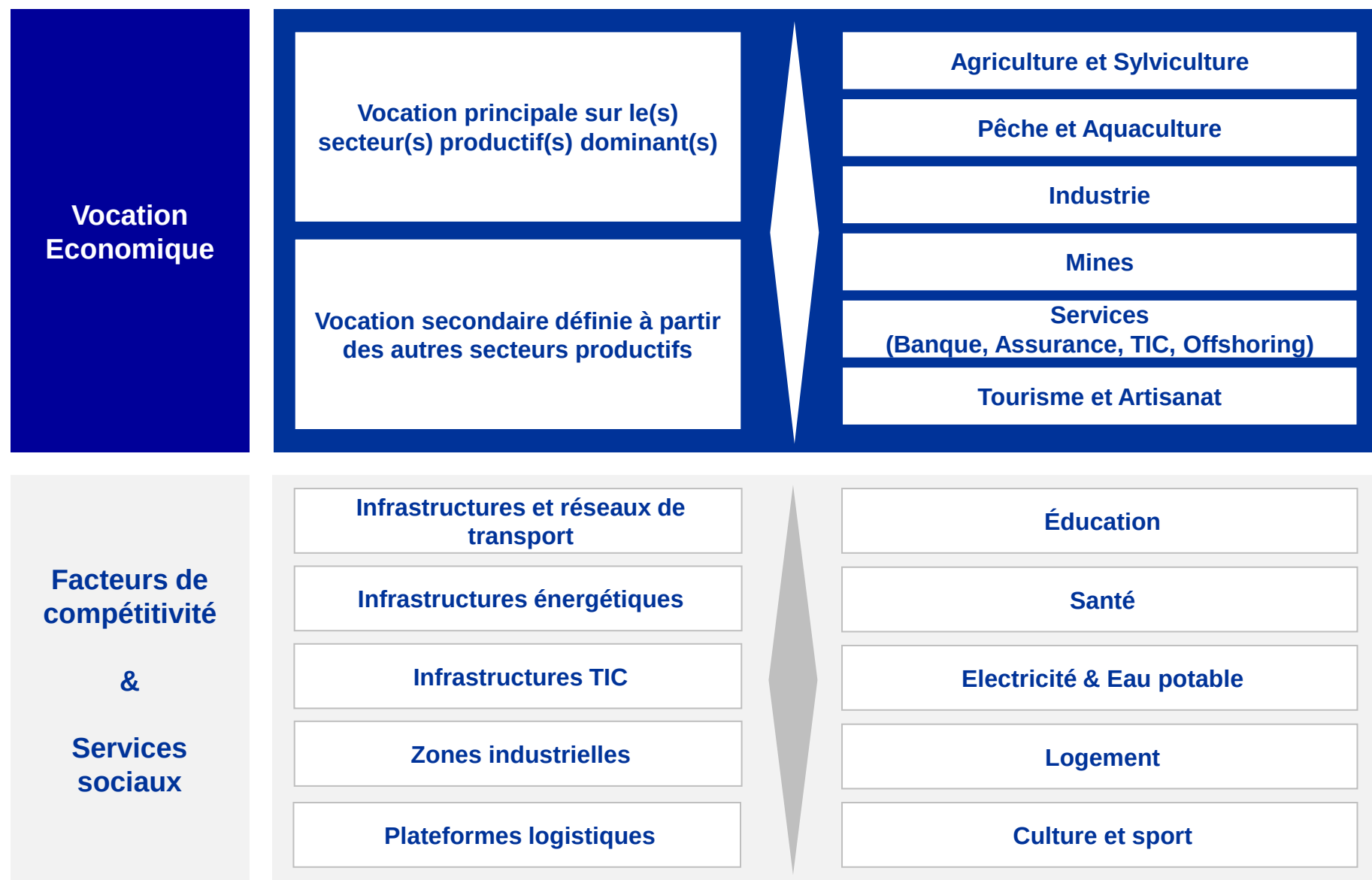


Découpage en zones géo-économiques – Résultats

Les disparités de pauvreté et d'alphabétisme doivent également être prises en compte dans l'élaboration des PEC



Chaque zone géo-économique aura une vocation principale qui sera soutenue par le développement de facteurs de compétitivité et la mise à niveau des services sociaux



1

Contexte et objectifs

2

Synthèse du diagnostic de la zone

3

Vision stratégique

4

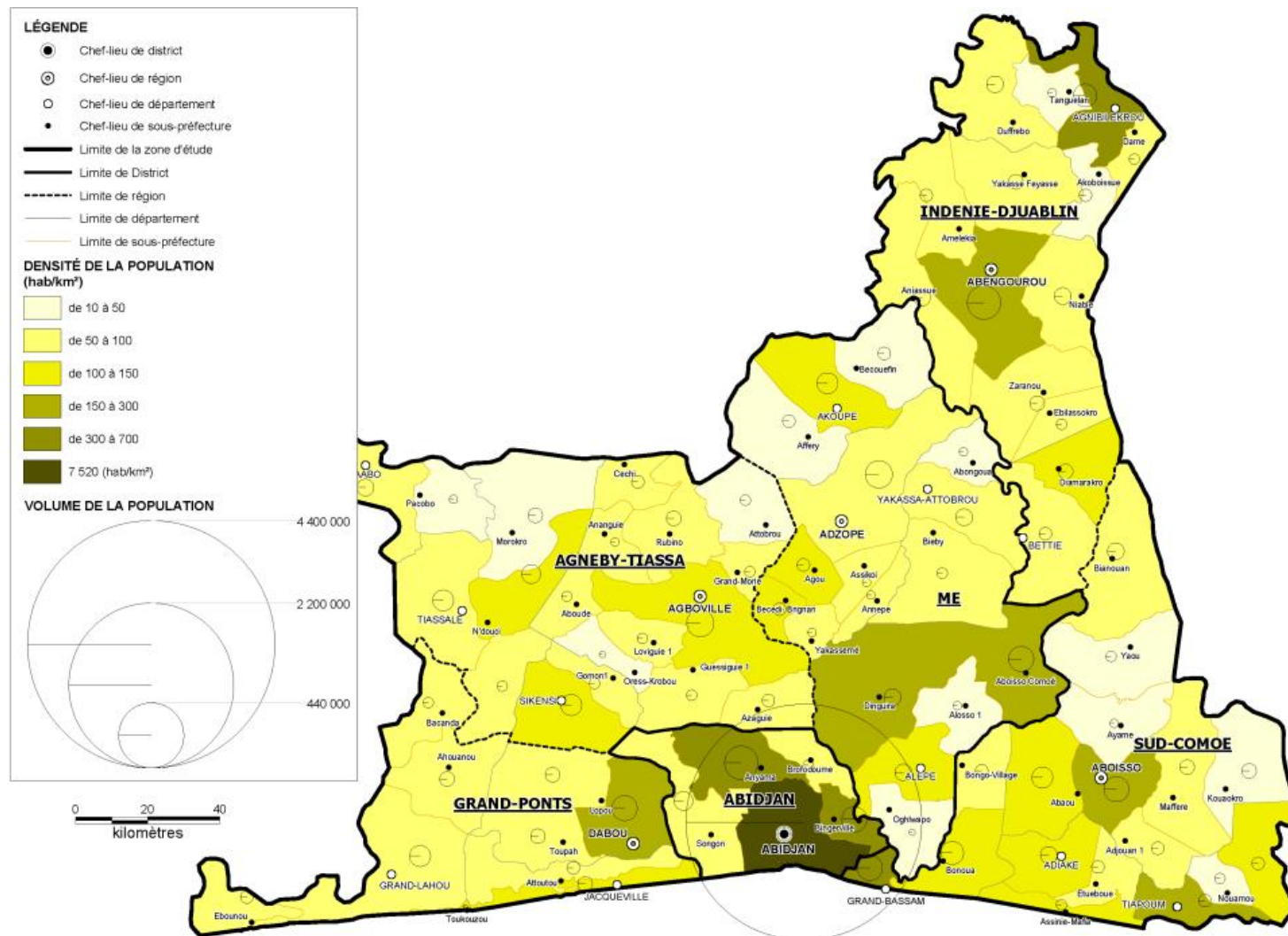
Banque de projets

5

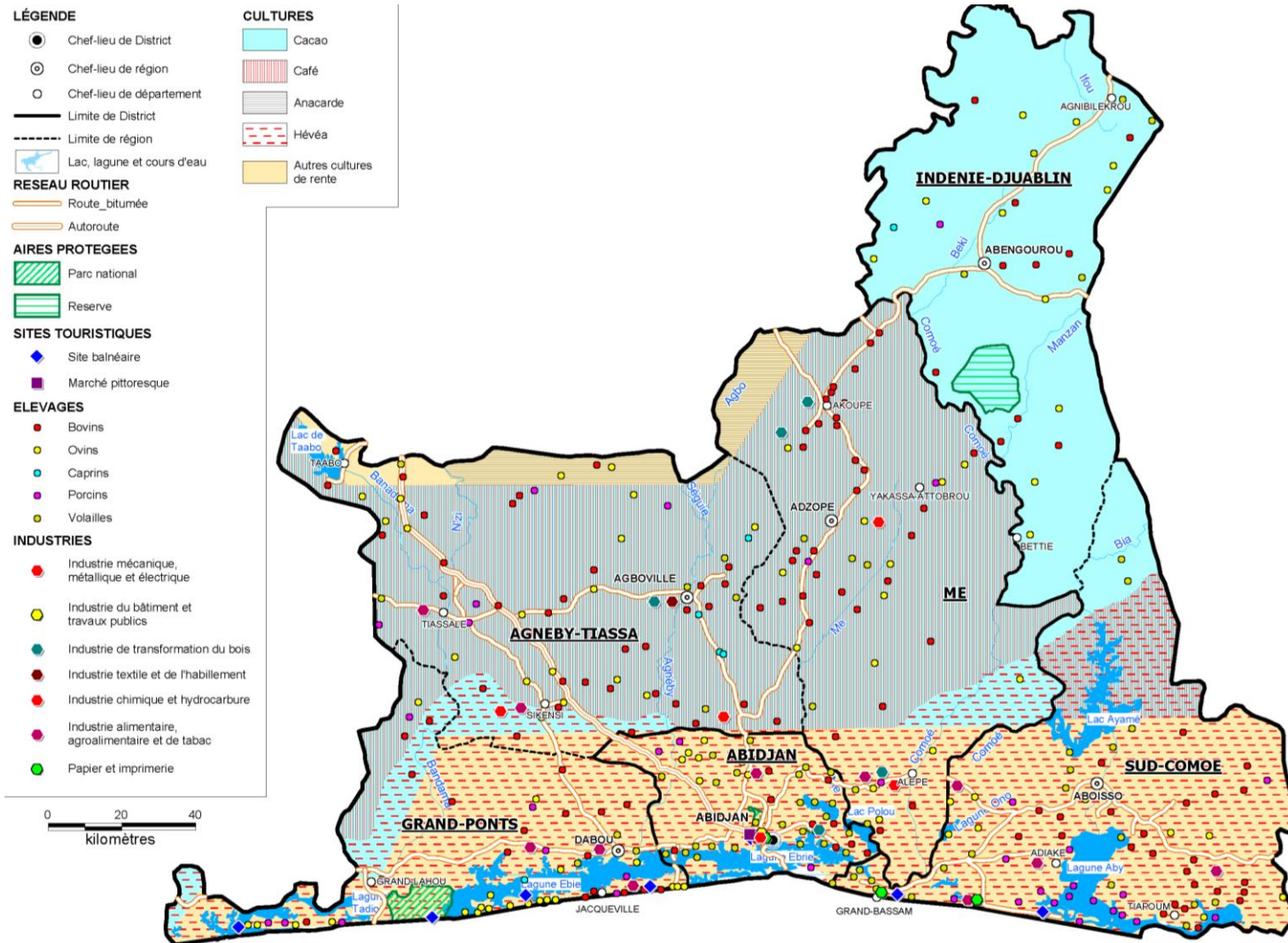
Territorialisation des projets

Aperçu la zone Sud-Est

La deuxième zone la plus peuplée du pays, avec près de 33 % de la population nationale



Une zone disposant de richesses économiques significatives (services, industries, transport, logistique mais également les cultures de rente)



Points clés consolidés du diagnostic stratégique de la Zone Sud-Est

1	Premier pôle économique du pays porté par le District Autonome d'Abidjan	7,4	Millions d'habitants soit ~33 % de la population Ivoirienne	24 %	De population rurale vs. 50 % au niveau national	92 %	Des entreprises nationales du secteur moderne	32,7 %	Taux de pauvreté, vs 46,3 % au national
2	Un maillage en infrastructures de transport significatif, centré sur Abidjan et offrant une connectivité importante	12,1 %	Seulement de routes bitumées sur 13 645 de réseau	63 %	Des localités éligibles HU non équipées vs. 41 % au national	21 %	Des localités non couvertes en réseau mobile	31 %	Des localités ne sont pas raccordées au réseau électrique
3	Une activité économique diversifiée portée par l'industrie, les services, la pêche, l'énergie et l'agriculture	97 %	De l'industrie nationale (en valeur)	50 %	Des captures de pêche maritime et lagunaires	57 %	De la valeur du chiffre d'affaires industriel est représenté par l'industrie chimique et parachimique	100 %	De la production d'hydrocarbures du pays
4	Des conditions sociales et de développement humain satisfaisantes au regard du reste du pays	26 %	De taux de scolarisation au Lycée	37,4 %	D'analphabétisme vs. 57,4 % au national	9,6	Milliers d'habitants pour 1 médecin	6 %	De la population en insécurité alimentaire vs 13 % au national
5	Une croissance économique qui doit intégrer davantage les principes du développement durable	600 000	Véhicule et insuffisance de transport de masse, croissance de 10% annuel	2200 hab /km2	Densité urbaine Très forte	4%	Croissance démographique	~50%	Déchets évacués dans la nature

Un poids démographique important impactant positivement le développement économique de la zone

Population et niveau de vie

- Deuxième zone du pays en terme de population, avec un taux de croissance démographique annuel de 2,2 % depuis 1998

- Le D.A. d'Abidjan concentre plus de 4 millions d'habitants et présente une croissance annuelle moyenne de 4 %

- Une population en grande majorité urbaine

- Un tiers des habitants vivant cependant avec moins de 757 FCFA par jour

- Des dépenses moyennes de consommation élevées en comparaison avec celles du pays

- Un développement qui s'accompagne de fortes inégalités

- Un taux de chômage élevé en mettre en perspective avec la concentration de la population active

- Plus de 90% des entreprises nationales du secteur moderne, principalement situées dans le D.A. d'Abidjan

Population 2014 (en millions d'habitants)

7,4

22,7

Principales agglomérations (milliers d'habitants)

- D.A. Abidjan (4 707)

Population rurale (en % de la population de la zone)

24 %

50 %

Taux de pauvreté 2015

32,7 %

46,3 %

Dépense moyenne par habitant 2015 (en kFCFA)

493

390

Indice de Gini 2015

0,389

0,400

Taux de chômage 2014

15,3 %

8,9 %

Part des entreprises nationales du secteur moderne

92 %

La zone présente la meilleure dotation en infrastructures et en services de base -1/2-

Infrastructures et facteurs de compétitivité

ROUTIER	Le réseau routier de la zone Sud-Est profite de sa proximité avec Abidjan pour être relié au reste du pays	Longueur du réseau (km) 13 64582 000 Longueur du réseau bitumé (km) 1 6506 500 Densité routière (km/km²) 0,3720,254 12,1 %7,9 %
PORTUAIRE	Le port Autonome d'Abidjan est le plus grand port d'Afrique de l'Ouest et le 2^{ème} port d'Afrique	Trafic du Port Autonome d'Abidjan 2013 Importations (8 875k tonnes) - Produits cimentiers (27 %) - Produits alimentaires (29 %) - Engrais (7 %) Exportations (4 202k tonnes) - Cacao (18%) - Coton (10%) - Manganèse (10%) Coût de passage d'un porte-conteneur type de 26 000 Tjb PASP : 4,58 M FCFA PAA : 7,37 M FCFA
FERROVIAIRE	La zone est traversée par la seule voie ferrée du pays, reliant Abidjan et Ouagadougou	Chiffres clés du réseau ferroviaire ivoirien Concessionnaire des chemins de fer : SITARAIL Distance totale en Côte d'Ivoire : 640 km Nombre de gares de passage : 35 gares dont 7 urbaines et 18 haltes Densité ferroviaire : 2,07 km/1000 km² de terres
AERIEN	La Zone Sud-Est dispose du plus grand aéroport du pays, qui se positionne comme hub pour la sous-région	Aéroport international - Abidjan (Félix-Houphouët-Boigny) Aérodrome non revêtu - Abengourou Aéroport Félix-Houphouët-Boigny - Accueille plus de 20 compagnies via une piste d'atterrissage de 3 km - Passagers : 1 178 362 en 2013 - Vols : 28 422 en 2013 - Fret : 17 869 en 2013
TIC	Avec 79% de localités couvertes, la zone présente la meilleure couverture mobile du territoire national	Part des localités non couvertes en réseau mobile 21 %

La zone présente la meilleure dotation en infrastructures et en services de base -2/2-

Services de base

- Meilleur taux d'électrification du pays, spécialement dans le District Autonome d'Abidjan où il atteint 80 %

- Plus de 70 % des besoins en eau potable des populations sont couverts par les infrastructures AEP

- À l'exception du District Autonome d'Abidjan, la zone affiche des taux d'évacuation des déchets dans la nature relativement élevés

Taux d'électrification des localités

Objectif 2030

69 %

34 %

100 %

Taux de couverture des localités éligibles en HU

72 %

59 %

Couverture des besoins en HU (m³/j)

70,7 %

74,1 %

Taux de pénétration en HVA

25 %

13 %

Taux de pénétration en HV

80 %

70 %

Taux d'accès à l'assainissement amélioré

Monde

75 %

52 %

77 %

Taux d'évacuation des déchets liquides dans la nature

43 %

61 %

Taux d'évacuation des déchets solides dans la nature

56 %

75 %

Une activité économique diversifiée, concentrée dans le District Autonome d'Abidjan

Economie et secteurs productifs

Une économie tirée par

Les cultures de rente	Valeur (en milliards FCFA)	P. à huile - Cacao - Hévéa	Production 2014 (en MM FCFA)	
	~ 550		68	116
La pêche	Valeur (en milliards FCFA)	- Mar. / Lagunaire - Continental - Industrielle	Captures 2011 (en MMFCFA)	
	~ 35		20	25
L'industrie (97 % de l'activité nationale), principalement la chimie & parachimie, les matériaux de construction et l'industrie du bois	Valeur (en milliards FCFA)	- ICP - Mat. Const. - Bois	Chiffre d'affaires 2012 (en MM FCFA)	
	~ 1 000		570	571
Les hydrocarbures	Valeur (en milliards FCFA)	- Pétrole (kt) - Gaz naturel (millions m³)	Production 2013	
	ND		1 234	100 %
			2 092	100 %

Et des potentialités restant à exploiter, liées aux activités commerciales et au secteur des services

Des conditions sociales et de développement humain meilleurs que dans le reste du pays -1/2-

Conditions sociales et de développement humain – Education

- Une zone qui présente le taux d'analphabétisme le plus bas

Taux d'analphabétisme

37,4 %

57,4 %

- Une zone où, bien qu'il soit supérieur au niveau national, le niveau d'équipement des établissements scolaires est perfectible

Taux d'équipement des établissements du Primaire en point d'eau

72 %

51 %

Taux d'équipement des établissements du Primaire en latrines

27 %

24 %

- Une zone marquée par des classes surchargées particulièrement dans le premier cycle du Secondaire

Ratio d'occupation (enfants/salle)

62

69

- Une zone où l'abandon scolaire est significatif, et en particulier chez les filles

Taux de transition CM2 – 6^{ème}

(dont filles)

82 %

73 %

79 %

71 %

Taux de transition 3^{ème} – 2nd

(dont filles)

45 %

39 %

43 %

37 %

- Une zone qui affiche des performances supérieures au niveau national en matière de scolarisation

Taux brut de scolarisation - Primaire

82 %

76 %

Objectif national 2020

95 %

Taux brut de scolarisation – Secondaire 1^{er} cycle

53 %

43 %

Objectif national 2020

48 %

Taux brut de scolarisation – Secondaire 2nd cycle

26 %

19 %

Des conditions sociales et de développement humain meilleurs que dans le reste du pays -2/2-

Conditions sociales et de développement humain – Santé

- Près de 95 % de la population vit dans une situation de sécurité alimentaire

Taux de population en situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère

6 %

13 %

- La couverture de la population en établissements de santé est insuffisante et en deçà des objectifs du PNDS

Nombre d'habitants par ESPC (en milliers)

17,6

13,6

Objectif PNDS

10

- Malgré une couverture en médecins conforme aux normes OMS, le niveau de service offert, le nombre limité de moyens ambulatoires et les difficultés d'accès aux médicaments ne permettent pas une prise en charge optimale des populations

Taux de raccordement à la SODECI

61 %

41 %

Taux de raccordement à la CIE

86 %

74 %

Nombre d'habitants par médecin (en milliers)

9,6

14,9

Norme OMS (en milliers)

10

Nombre d'habitants par pharmacien (en milliers)

49,9

83

Norme OMS (en milliers)

15

- Face à ces insuffisances, la population présente un état sanitaire peu satisfaisant, et un taux de mortalité élevé principalement en raison de la forte incidence du paludisme qui cause plus de 70 décès pour 1 000 habitants

Taux de mortalité (pour 1 000 habitants)

103

135

Moyenne mondiale

176

Incidence du paludisme (pour 1 000 habitants)

74

106

La zone Sud-Est doit mieux tirer profit de la puissance économique d'Abidjan et s'appuyer sur les principes du développement durable

5 atouts majeurs

1

Un important centre de consommation avec près de 7,5 millions d'habitants

2

La concentration de 90 % de l'activité industrielle

3

Des ressources naturelles et culturelles

4

Un fort potentiel énergétique

5

Des facteurs de compétitivité développés (Port Autonome d'Abidjan, aéroport international...)

5 faiblesses principales

1

Un développement économique ne bénéficiant pas suffisamment à la l'ensemble de zone

2

Une saturation des zones urbaines à forte densité

3

Un niveau de service aux populations encore insuffisant

4

Des infrastructures de transport insuffisamment développées pour permettre l'émergence de relais

5

Une urbanisation non maîtrisée en particulier dans le grand Abidjan

Une zone économique leader national et régionale mais dont les potentialités pourraient être entravées pas l'hyper concentration des activités et des hommes

1

Contexte et objectifs

2

Synthèse du diagnostic de la zone

3

Vision stratégique

4

Banque de projets

5

Territorialisation des projets

Rappel : une méthodologie qui permet progressivement d'identifier les villes propices à l'implantation d'un PEC



La vision

Le développement de la zone devra répondre à un double enjeu

Enjeux de la zone Sud-Est

□ Améliorer le cadre de vie des populations

- Renforcer l'attrait de la zone pour l'ensemble des citoyens
- Offrir aux habitants des zones rurales la possibilité de mener une vie décente

□ Développer l'activité et l'emploi

- Renforcer la compétitivité économique, en accompagnant l'émergence de pôles économiques et compétitifs s'appuyant sur les potentialités de la zone

Citoyen

Un territoire où il fait bon vivre

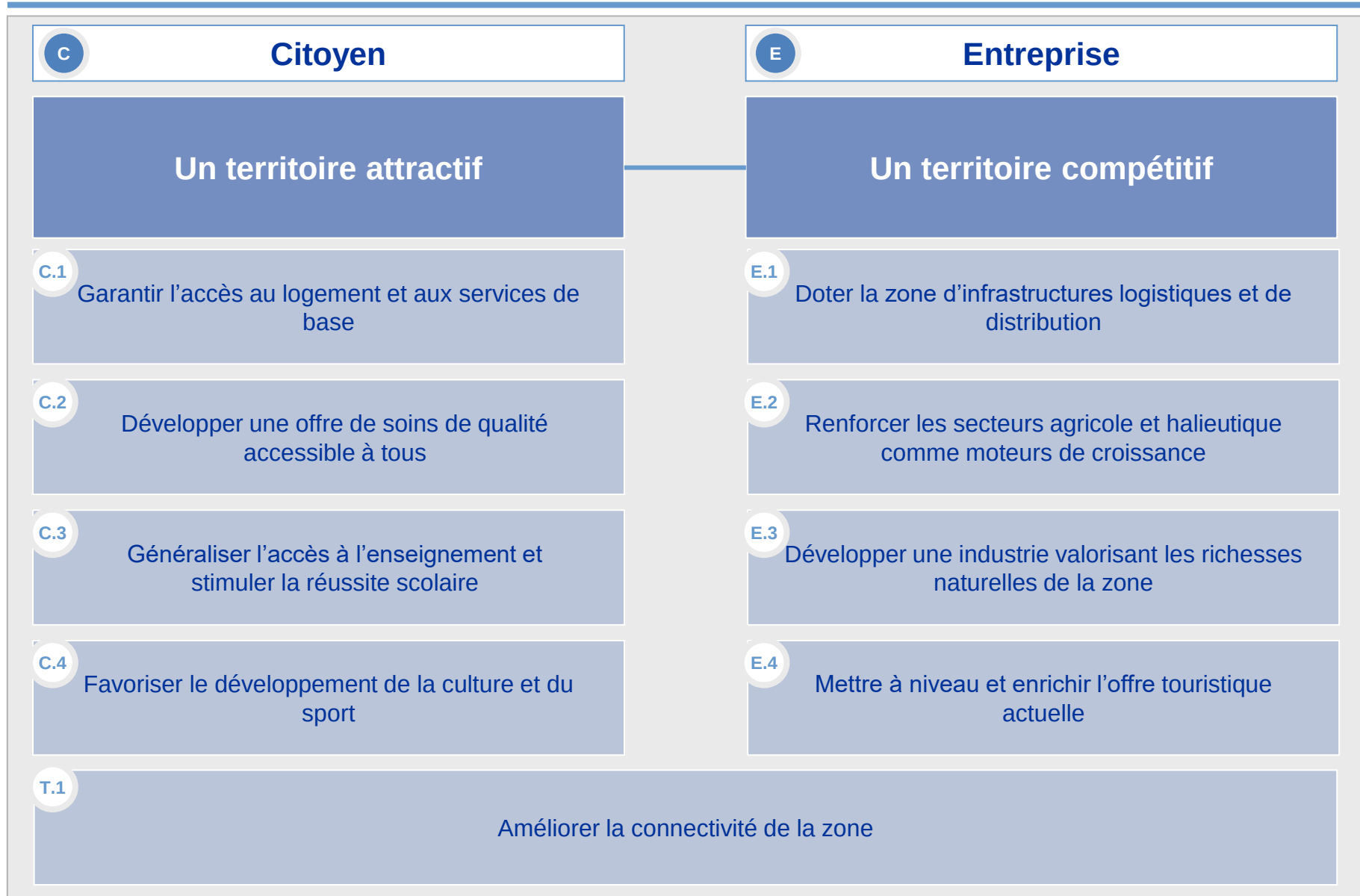
- Améliorer les **conditions de vie** de tous les citoyens : accès aux infrastructures de base, à un système éducatif et à une offre de soin de qualité
- Favoriser leur épanouissement : cadre de vie agréable (culture, sport, etc.) et identité locale renforcée

Entreprise

Un territoire compétitif

- Mettre en place les pré requis nécessaires à la création et au développement des entreprises en termes de :
 - Infrastructures (routes, zones d'activités économiques, télécoms, etc.)
 - Ressources humaines
 - Climat général des affaires

Une vision basée sur 9 axes stratégiques permettant une croissance inclusive



Les connecteurs

3 types de villes pour mettre en place les Pôles Economiques Compétitifs

		Niveau d'infrastructures et d'équipements
Connecteur¹ principal	Les villes qui génèrent les économies d'urbanisation nécessaires à l'innovation, aux activités à rendements d'échelle croissants et à la compétitivité mondiale	- Aéroport international - Port de commerce moderne - Zone franche - Etablissements de santé / antenne de niveau 3 (CHU, centre spécialisé) - Universités - Centres commerciaux,...
Connecteur secondaire	Les villes qui génèrent les économies de localisation nécessaires à la première valorisation, aux échanges et aux transports régionaux efficaces . Ces villes n'ont pas encore la taille et la compétitivité nécessaire pour constituer des connecteurs principaux. Ils sont généralement au carrefour des échanges et présentent des vocations spécifiques	- Aéroport / aérodrome - CHR - Enseignement supérieur - Zone industrielle / foncier industriel - Zone résidentielle équipée - Offre d'hébergement bon standing - Supermarchés/supérettes,...
Connecteur local	Les villes qui génèrent les économies d'échelle nécessaires à la mise sur le marché du potentiel agricole La principale vocation de ces connecteurs locaux est de fournir les services nécessaires à la population . Ils fourniront également les services de support aux activités rurales : agriculture, pêche artisanale, artisanat et petites industries locale. Certains connecteurs locaux peuvent avoir des vocations spécifiques en fonction de leurs atouts et potentialités.	- Aérodrome piste bitumée - CHR - Lycée - Offre d'hébergement moyen standing - Marché permanent - ...
Un connecteur secondaire doit être suffisamment éloigné du connecteur principal de la zone, au moins 150 km, pour minimiser les risques de transfert		



ABENGOUROU,
connecteur secondaire
pour l'industrie du bois,
du cacao, de l'anacarde
et jouant un rôle clé dans
la logistique et le
commerce avec le Ghana



***Dabou, Agboville, Adzopé
et Aboisso, connecteur
locaux, avec forte
vocation de services à la
population***

1

Contexte et objectifs

2

Synthèse du diagnostic de la zone

3

Vision stratégique

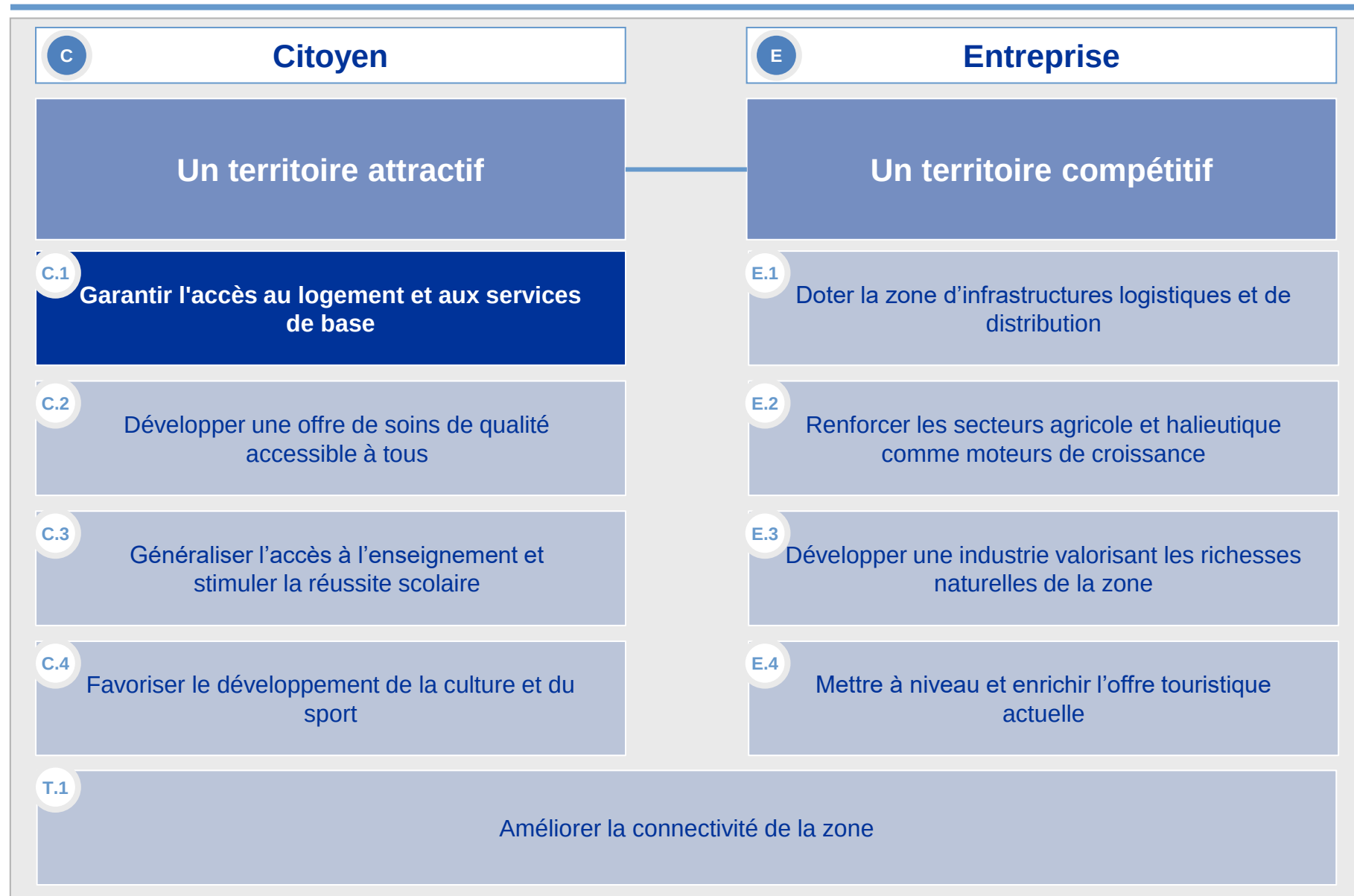
4

Banque de projets

5

Territorialisation des projets

Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



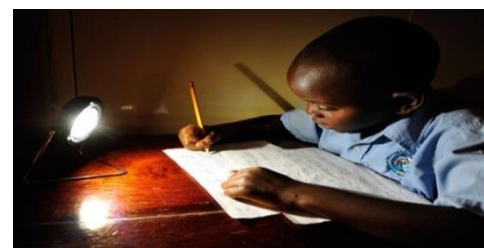
Logement

- La pénurie de logements en Côte d'Ivoire amène un déficit dans la zone Sud-Est s'élevant à **plus de 325 000 unités**, dont 20 000 hors du District Autonome d'Abidjan
- L'ensemble des besoins de la zone ne seront pas couverts par le **programme gouvernemental de construction** qui y prévoit environ 27 000 logements



Electricité

- La zone compte 3 centrales thermiques et 3 barrages hydroélectriques d'une capacité totale de près de 1 200 MW. Cependant, la zone affiche un taux d'électrification des localités de moins de 70 %.
- L'objectif national étant d'électrifier la totalité des localités du pays à horizon 2020



Eau potable

- Seulement 71 %** des localités du Sud-Est dispose d'un système d'adduction en eau potable, principalement l'Hydraulique Villageoise (**81 % des infrastructures**)
- La zone affiche cependant un taux d'utilisation de sources **non améliorées de 28 %** dans les Districts de la Comoé et des Lagunes, reflétant **l'insuffisance** des infrastructures d'adduction en eau potable



Assainissement

- À L'exception d'Abidjan, les Districts Lagunes et Comoé enregistrent un taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature de **près de 85 %**
- Le DA d'Abidjan dispose d'une décharge, la décharge d'Akouédo. Cette décharge non contrôlée est amenée à fermer définitivement à cause du risque sanitaire qu'elle représente pour les riverains



Source : Programme présidentiel d'urgence, 2014 – PEMED CI, 2014

La mise en place des pôles économiques sont conditionnées par la mise en place de conditions cadres

	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Logement	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen standing	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen standing	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen et haut standing
Electricité	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 90 Kv	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 90 Kv	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 225 Kv
Eau potable	• Disposition d'un système capable de fournir environ 60 litres par jour et par habitant	• Disposition d'un système capable de fournir environ 80 litres par jour et par habitant	• Disposition d'un système capable de fournir environ 100 litres par jour et par habitant
Assainissement	• Système de collecte des ordures ménagères	• Système de collecte des ordures ménagères • Décharge contrôlée avec centre de tri	• Système de collecte des ordures ménagères • Centre d'Enfouissement Technique des déchets ultimes

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- L'habitat est dominé par les constructions anarchiques sur des sites lotis mais insuffisamment aménagés et diversifiés
- Le faible niveau d'électrification des localités d'Aboisso et Adzopé constitue un frein au développement socio-économique
- La production journalière d'eau potable **ne permet pas de couvrir systématiquement les besoins** de la population
- La Côte d'Ivoire affiche un stress environnemental de l'ordre de 5 tonnes/km², alors que la zone ne dispose pas d'infrastructures contrôlées de traitement des déchets ménagers

Projets prévus dans la zone Sud-Est

Logement

1 Création de logements sociaux et économiques

2 Mise en place de zones résidentielles

Electricité

3 Programme de mise à niveau de l'électrification

Eau potable

5 Augmentation de la production d'eau potable

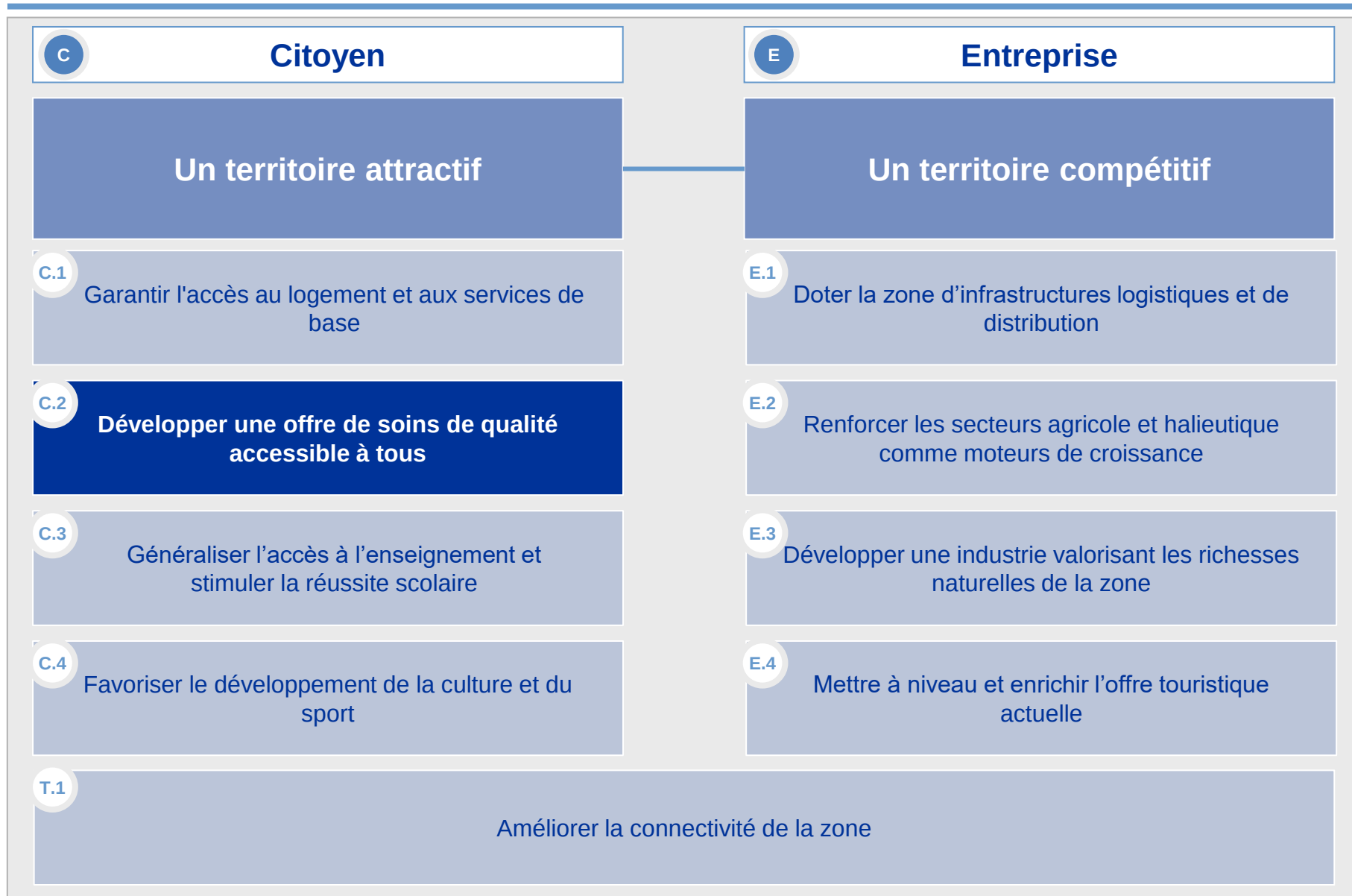
Assainissement

6 Mise en place de décharges contrôlées avec centres de tri

7 Mise en place d'une station d'épuration



Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Infrastructures sanitaires

- La zone dispose de la meilleure couverture de santé du pays avec 35 % des structures médicales 50 % des laboratoires et des cabinets dentaires
- Toutefois, ces ratios sont biaisés par le D.A d'Abidjan qui dispose d'une couverture en infrastructures très supérieures au reste du pays. Ainsi, les autres Districts de la zone affichent des ratios moins performant mettant en avant un manque de structures. Dans le District de la Comoé 60 % des établissements sanitaires ne sont pas raccordés au réseau électrique et ne sont pas équipés en HVA



Personnel de santé

- La zone présente également une couverture en personnel médical satisfaisante, proche des normes OMS avec moins de 15 000 habitants par médecin et 5 200 habitants par infirmiers



Profil sanitaire

- 1 habitant sur 16 vit en situation d'insécurité alimentaire et le taux de mortalité s'élève à plus de 100 décès pour 1 000 habitants principalement en raison de la forte incidence du Paludisme qui cause plus de 70 décès pour 1 000 habitants
- La population de la zone présente un état sanitaire satisfaisant avec des incidences et des taux de mortalité inférieurs aux moyennes nationales (83 décès maternels pour 100 000 naissances contre 138 au niveau national et 43 décès néonatal pour 1 000 naissances vivantes)



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé, 2013

L'offre hospitalière nationale comprend 4 types d'infrastructures de tailles différentes et offrant des services de natures diverses

	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
CHU			X
CHR	X	X	
Université de médecine			X
Centre de dépistage VIH	X	X	X
Centre mère-enfant	X	X	X
Centre de lutte contre le paludisme	X	X	X

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Généraliser l'accès aux soins pour la population ivoirienne à travers la mise en place d'infrastructures dédiées de qualité
- Renforcer les effectifs médicaux pour garantir une répartition équitable des ressources, et une prestation médicale de qualité
- Équiper les infrastructures sanitaires en moyens ambulatoires nécessaires
- Améliorer le profil sanitaire du pays
- Développer un pôle médical pour l'enfant et encourager l'accouchement en milieu assisté
- Mettre en place des programmes de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH

Projets prévus dans la zone Sud-Est

1 Création et mise à niveau des infrastructures

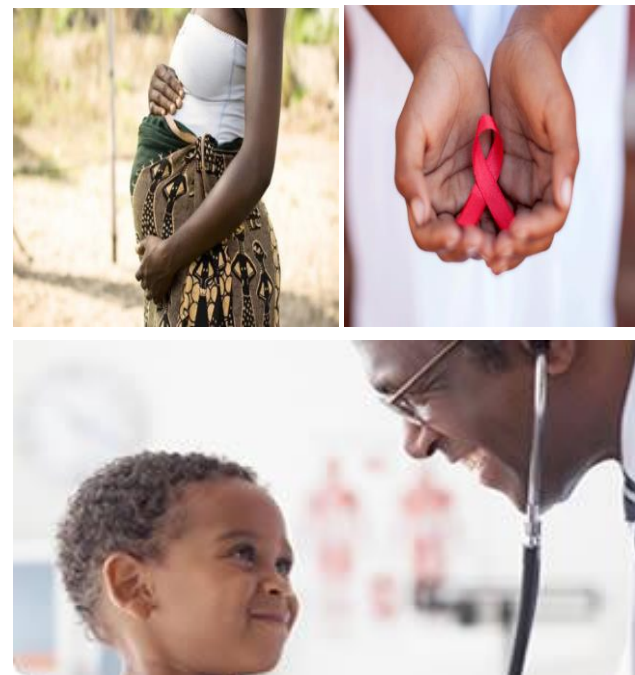
2 Construction d'une Université de médecine

Amélioration du
profil sanitaire

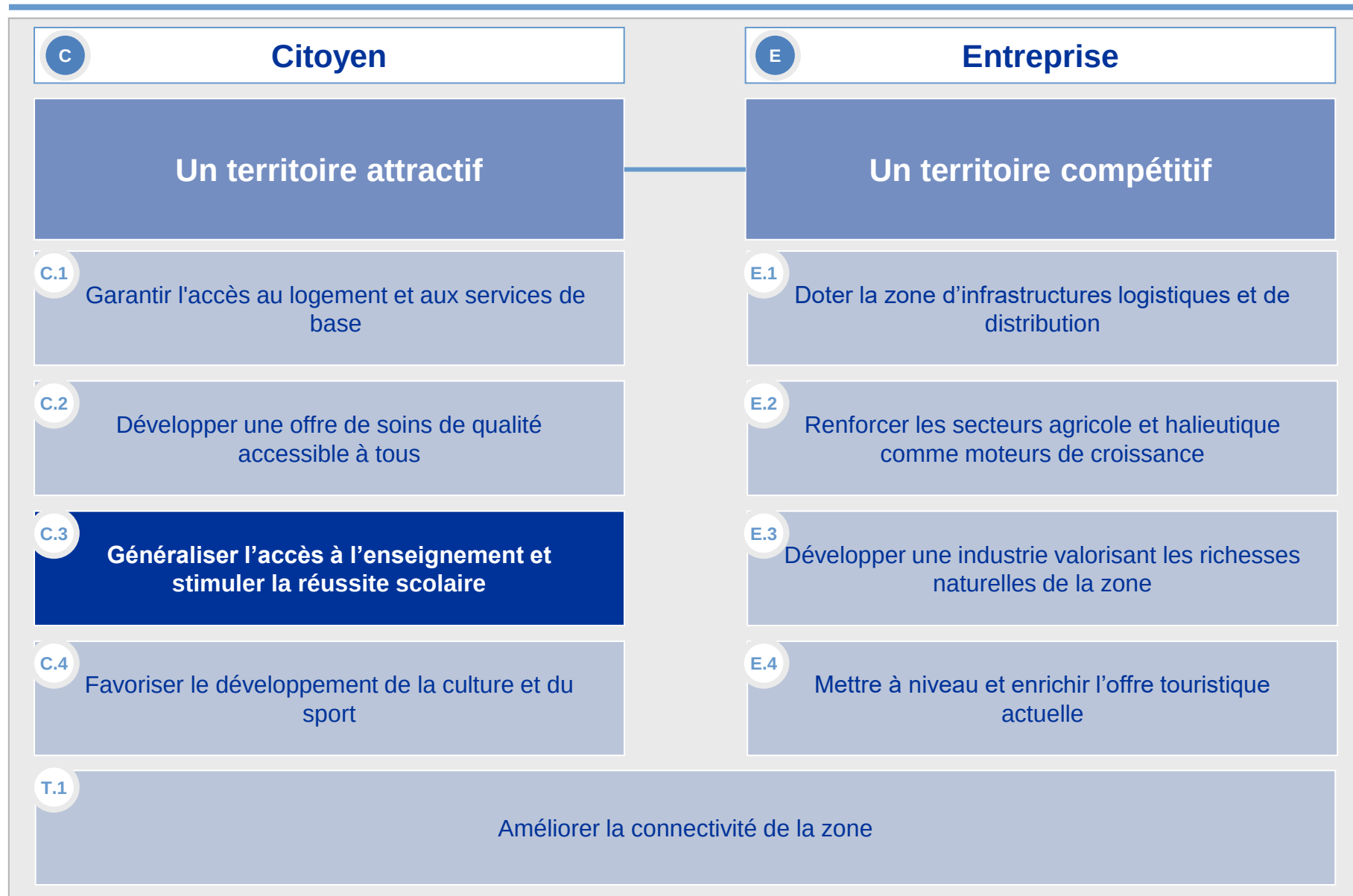
3 Aménagement de centres de dépistage VIH

4 Création de centres mère-enfant

5 Création de centres de lutte contre le paludisme



Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Préscolaire

- La zone enregistre un faible taux brut de scolarisation de 9 %, en dessous de l'objectif PAMT 2020 (25 %)
- Malgré cette sous-scolarisation des enfants, la zone enregistre un ratio d'occupation de près de 30 enfants par salle en dessous de la norme (25)
- Les conditions d'apprentissage sont impactées par la précarité des salles avec près de 8 % des salles en matériaux provisoires

Primaire

- La zone enregistre le meilleur taux brut de scolarisation du pays 110 % et un ratio d'occupation de 45 enfants par salle supérieur à l'objectif du MENET (40)
- La zone enregistre un manque important des commodités de base, avec plus de 60 % d'écoles sans latrines et/ou point d'eau

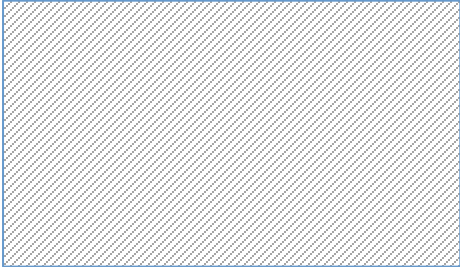
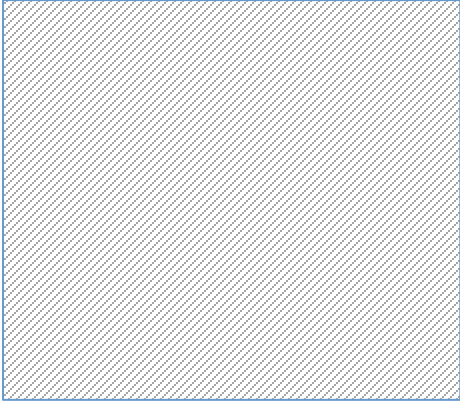
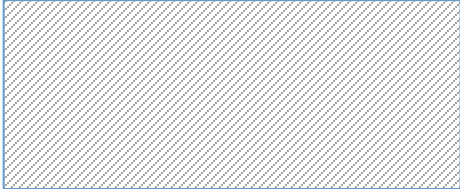
Secondaire général et technique

- La zone enregistre un taux brut de scolarisation moyen de 51 %, 8 points au dessus de la moyenne nationale
- Malgré cette sous-scolarisation le ratio d'occupation moyen des salles de classes est de plus de 60 enfants par salle

Formation professionnelle et Supérieur

- La Formation Professionnelle est peu développée dans la zone, avec seulement 31 établissements dont 68 % sont privés.
- L'Enseignement Supérieur est dispensé dans 9 Grandes Ecoles dont 6 privées, il enregistre un ratio d'encadrement moyen de 8 étudiants par enseignant et un ratio d'occupation moyen de 45 étudiants par salle

Pour accompagner l'émergence des pôles économiques, il importe de développer une offre minimale des établissements de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur

Cycle	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Formation Professionnelle		1 Lycée Professionnel LP	
		1 Collège d'Enseignement Technique CET	
		1 Centre de Formation Professionnelle CFP	
Enseignement Supérieur			1 Université
			2 Grandes Ecoles

Pourquoi est-ce nécessaire ?

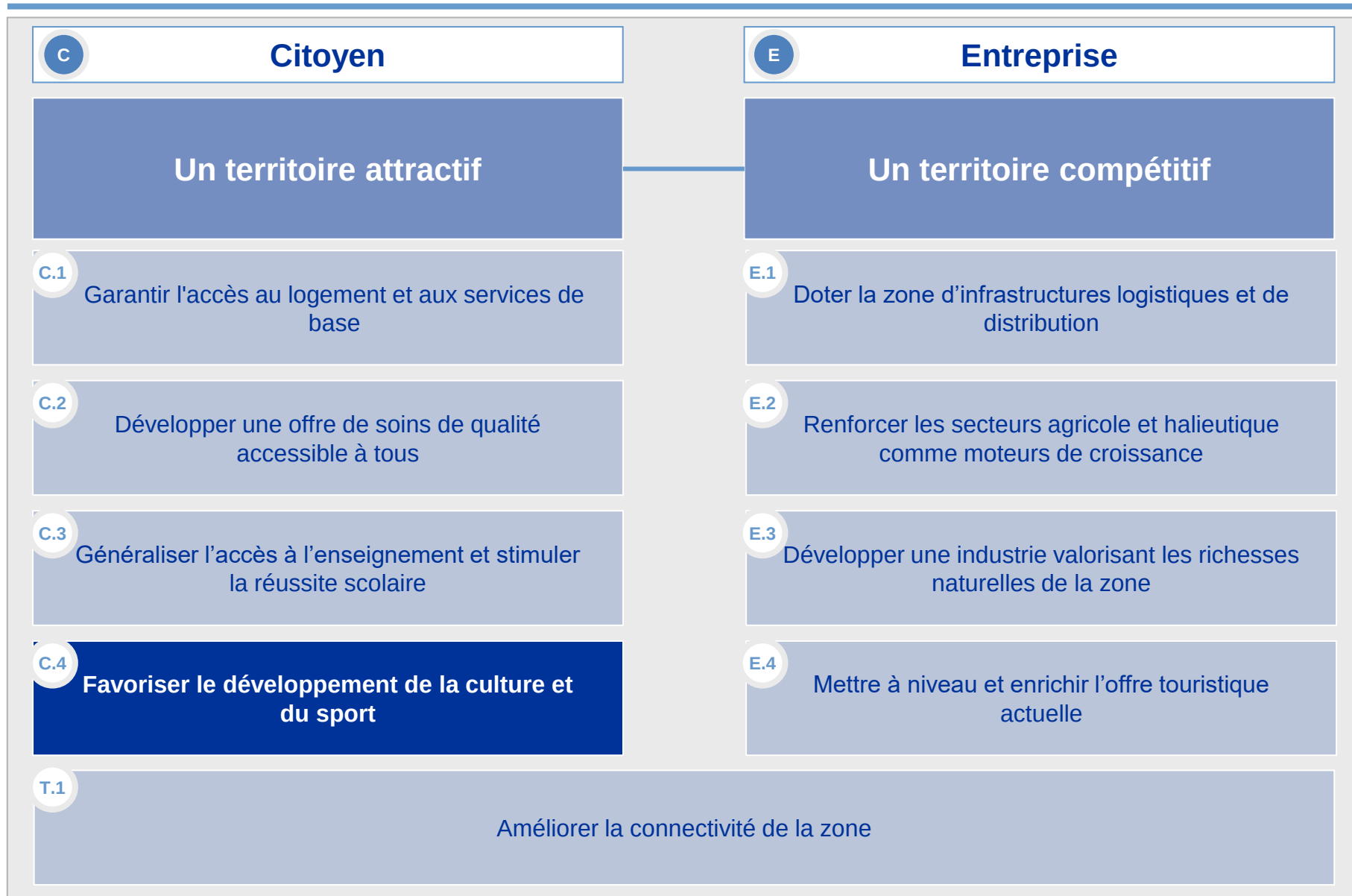
- La **sous-scolarisation** qui prévaut pour les cycles Préscolaire et Secondaires
- Les **ratios d'occupation élevés** dans les cycles secondaires
- L'état **des salles de classe dans le Préscolaire**
- Le **manque de commodités de base** dans les établissements

Projets prévus dans la zone Sud-Est

- 1 Programme de développement du préscolaire
- 2 Programme de renforcement du primaire
- 3 Programme de développement de la scolarisation en cycles secondaires
- 4 Programme de développement de la Formation Professionnelle
- 5 Programme de construction de CAFOP
- 6 Programme de développement de l'Enseignement Supérieur



Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Culture

- La zone Sud-Est compte plus de 30 % des infrastructures culturelles du pays, dont près de la moitié dans le District du Comoé
- La plupart des salles de spectacle et des centres culturels sont sous-équipés, mal entretenus et ne permettent pas la promotion culturelle
- Le District Autonome d'Abidjan accueille chaque année plus de 10 festivals (artistiques, musicaux, culturels, gastronomiques,...) et 4 festivals cinématographiques



Sport

- La zone Sud-Est abrite moins de 18 % des infrastructures sportives du pays
- Des événements sportifs sont programmés dans le District Autonome d'Abidjan : les jeux de la Francophonie à Abidjan, la CAN 2021



Source : Direction du Patrimoine Culturel et de la Francophonie – 2013

Les populations doivent disposer d'un accès aux infrastructures culturelles et sportives

	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Salle de spectacle	X	X	X
Salle de cinéma			X
Espace de projection en plein air	X	X	
Ecoles d'initiation à l'art			X
Stade de football	X	X	
Cité du sport			X
Salle omnisport		X	X
Salles d'entraînement	X	X	X

Pourquoi est-ce nécessaire ?

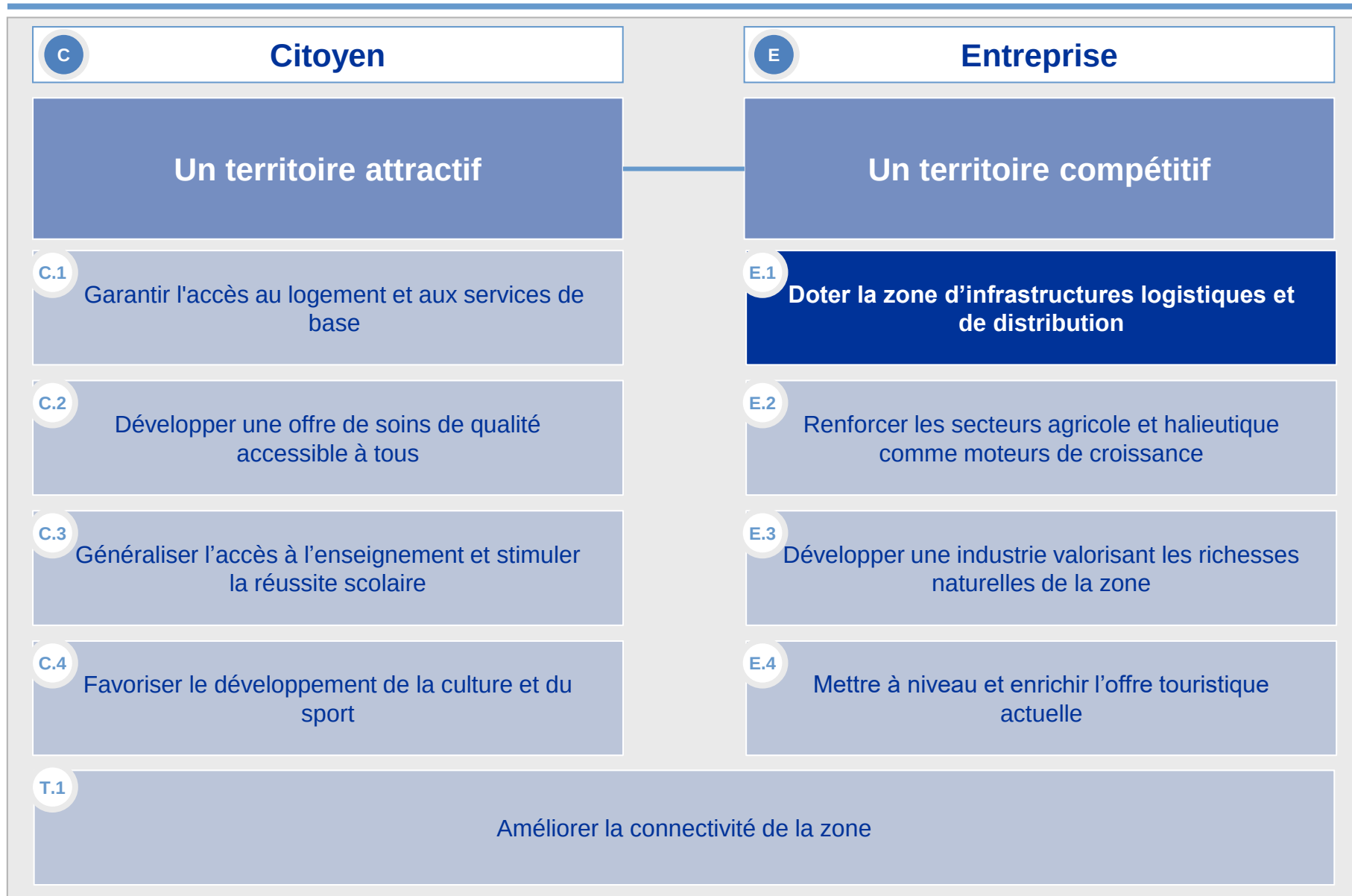
- Améliorer l'accès de la population à la culture et au sport à travers la mise en place d'infrastructures de proximité
- Promouvoir la **création culturelle et sportive** au sein de la zone
- Doter la zone **d'équipements culturels et sportifs** nécessaires à l'organisation d'évènements majeurs comme la CAN 2021
- **Sensibiliser les populations** à la culture et au sport

Projets prévus dans la zone Sud-Est

Culture	1	Mise à niveau des infrastructures de diffusion d'œuvres artistiques
	2	Création d'établissements d'initiation à l'art
Sport	3	Développement et mise à niveau des infrastructures sportives
	4	Création d'une cité du sport
	5	Mise en place de salles omnisport
	6	Construction de salles d'entraînement



Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



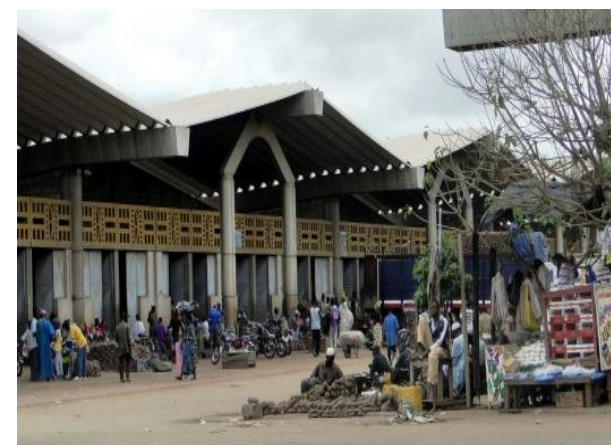
Zones logistiques

- L'aménagement de ZI dans les villes de Korhogo, Bonoua, San-Pedro, Bouaké, Yamoussoukro, Adzopé et Aboisso a été envisagé par le gouvernement afin de consolider et désengorger l'infrastructure industrielle d'Abidjan
- La mise en place d'une zone franche à Grand-Bassam permettra de promouvoir l'investissement privé dans les secteurs industriels et de services
- La zone Sud-Est dispose d'importantes réserves foncières pouvant être utilisées pour l'aménagement de zones logistiques
- L'aménagement de zones logistiques permettra de fluidifier le circuit des flux générés par le marché de gros qui sera également implanté à Abengourou



Marchés de gros

- Les circuits commerciaux sont majoritairement traditionnels
- Les acteurs ne sont pas professionnalisés et peu structurés
- Les infrastructures de commercialisation actuelles sont essentiellement des marchés de détail et sont dans l'ensemble caractérisées par leur vétusté et leur désorganisation
- Les normes d'hygiène et de sécurité ne sont globalement pas respectées
- Il n'existe qu'un seul marché de gros à Bouaké, toutefois, ce marché souffre de nombreux dysfonctionnement et nécessite d'être réhabilité



Pourquoi est-ce nécessaire ?

- La zone Sud-Est dispose d'un accès direct à la mer et d'une proximité aux pays limitrophes comme le Ghana et le Burkina Faso. Ceci crée des opportunités en ce qui concerne l'implantation d'activités industrielles et logistiques
- La zone Sud-Est ne dispose pas de marché de gros et les circuits de distribution actuels sont désorganisés
- L'approvisionnement des principaux bassins de consommation en qualité et quantité suffisante nécessite de disposer d'infrastructures de collecte et de mise en marché répondant aux normes d'aménagement, d'hygiène et de sécurité en vigueur

Projets envisagés dans la zone Sud-Est

Zones Industrielles et logistiques

1

Mise en place d'entrepôts frigorifiques et d'un système de logistique

2

Mise en place d'une zone d'activités industrielles

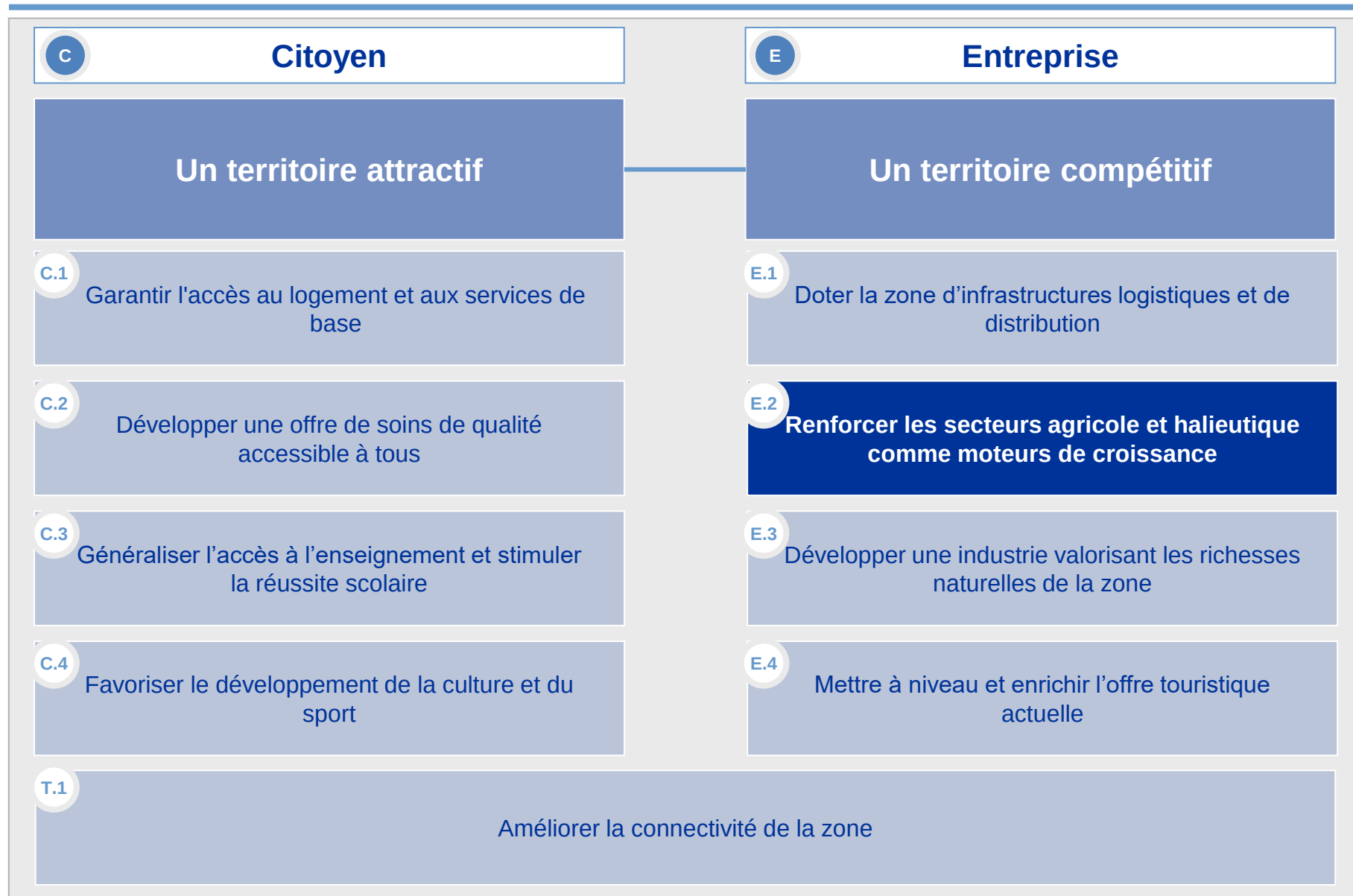
Commerce

3

Création d'un marché de gros de fruits et légumes et de poissons



Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Cultures de rente

- Les cultures de rente, essentiellement représentées par le cacao et l'hévéa dans le Sud-Est, ont un poids économique important et constituent la deuxième source de revenus de la zone.
- La zone concentre :
 - 51 % de la production nationale d'hévéa avec 179 kt de latex
 - 14 % de la production nationale de cacao avec 252 kt
 - 21 % de la production nationale de café, avec 80 kt



Cultures vivrières

La zone Sud-Est (SE) est un des principaux bassins de production agricole à l'échelle nationale. Ainsi, près d'un quart de la production agricole, toutes filières confondues, émane de la zone SO. Parmi les principales spéculations produites :

- Les fruits (50 % de la production nationale)
- Le manioc (27 % de la production nationale)
- La banane plantain (27 % de la production nationale)
- L'igname (20 % de la production nationale)



Elevage

La zone Sud-Est est un des principaux bassins d'élevage à l'échelle nationale

- 52 % du cheptel avicole national
- 26 % du cheptel porcin national
- 15 % des cheptels ovin et caprin nationaux



Pêche

- **Près de 56 500 tonnes de produits de la pêche débarquées** en 2014 dans la zone Sud-Est, qui pèsent pour **près de 75% de la production nationale**
- **Près de 70% de la pêche artisanale nationale concentrée dans la zone** et **82% de la pêche industrielle ivoirienne réalisée par le port d'Abidjan**
- **4 402 pirogues** dont seulement **11% sont motorisées**
- **Absence de débarcadères et d'infrastructures de froid dans les 376 points de débarquements** de la zone
- **Absence d'infrastructure et d'équipement de base permettant un 1^{ère} vente efficiente** au sein du port de pêche d'Abidjan
- **Absence de marchés de gros de poissons, points de vente au détail** dans le circuit traditionnel **non équipés** pour conserver et exposer le poisson frais, **logistique défailante**



Aquaculture

- La production aquacole de la zone Sud-Est représente **53% de la production aquacole nationale**:
 - **Près de 950 tonnes sont produites**
 - **Un total de 456 zones aquacoles** sont présentes dans la zone, soit environ **28% des zones aquacoles nationales**
 - **3 320 étangs aquacoles**, dont:
 - **52% des étangs ont une superficie inférieure à 1 ha**
 - **48% des étangs ont une superficie comprise entre 1 à 10 ha**

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Les capacités de transformation industrielles et artisanales du cacao sont faibles : les fèves non transformées ont représenté 76 % des exportations ivoiriennes de cacao en 2014
- Le rendement en cacao en Côte d'Ivoire a diminué de 1 % en moyenne par an entre 2001 et 2013 en raison du vieillissement du verger et des maladies
- La Côte d'Ivoire exporte environ 95 % de son café sous forme de café vert non transformé
- La totalité de la production d'hévéa est destinée à la fabrication de caoutchouc
- La zone connaît également un flux important d'anacarde venant du nord du pays, se sont ainsi 119 kt de noix de cajou qui transitent par la ville d'Abengourou en direction du Port Autonome d'Abidjan

Projets prévus dans la zone Sud-Est

Café & Cacao	1	Mise en place de centres de collecte café cacao
Hévéa	2	Création d'une unité de sciage du bois d'hévéa
Anacarde	3	Création d'une unité industrielle de transformation des noix de cajou



Pourquoi est-ce nécessaire ?

- La zone Sud-Est est un des principaux bassins de production agricole vivrière à l'échelle nationale. Les principales spéculations cultivées sont :
 - Les fruits (50 % de la production nationale)
 - Le manioc et la banane plantain (27 % de la production nationale)
 - L'igname (20 % de la production nationale)
- La zone Sud-Est présente un fort potentiel de valorisation

Projets prévus dans la zone Sud-Est

Filière Riz	1	Aménagement de périmètre rizicoles irrigués et mécanisés
	2	Installation de silos de stockage et de conservation
	3	Développement de centrales de gazéification à partir de la balle de riz
Manioc, Banane Plantain & Igname	4	Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières
	5	Création d'unités de transformation de manioc en sous-produits
	6	Installation d'une unité industrielle de valorisation de plantain
Filières fruitières	7	Développement de projets agroindustriels intégrés multi-fruits
Projets multi-filières	8	Création de plateformes multi-services
	9	Mise en place d'un réseau de champs école
	10	Appui à la mise en place de Groupements d'Intérêt Economique



Pourquoi est-ce nécessaire ?

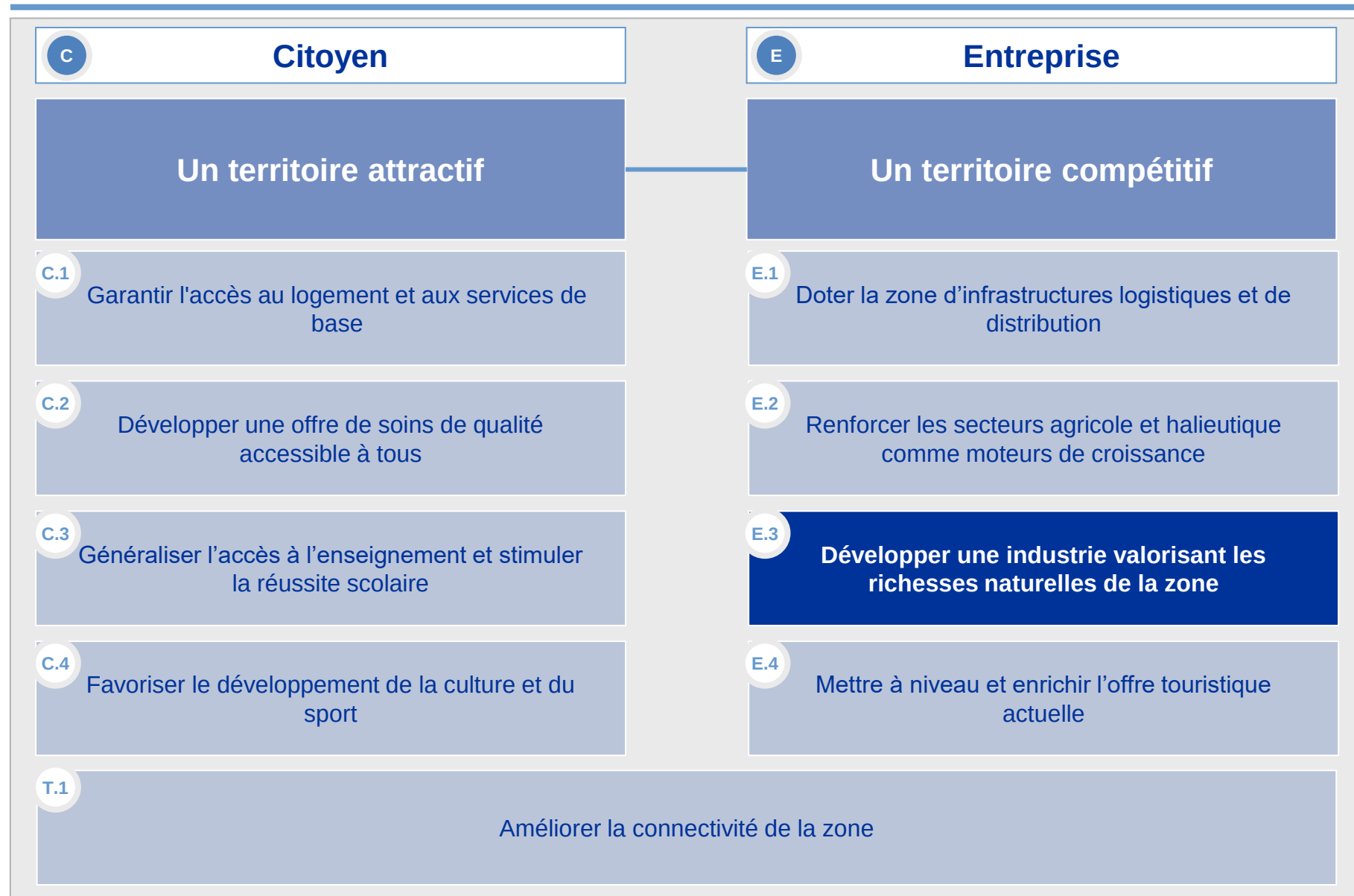
- La flotte de pêche de la zone Sud-Est est peu performante, ce qui limite le champ d'action des pêcheurs: seulement 11% des pirogues sont motorisées, équipement de stockage rudimentaire (peu ou pas de glace)
- Les infrastructures de débarquement sont inexistantes entraînant un manque d'hygiène et une mauvaise conservation des produits de la pêche : débarcadères inexistantes (débarquement de certaines espèces à même le sol), infrastructures de froid inexistantes, présence de déchet
- Les infrastructures de 1ère vente du port de pêche d'Abidjan sont inefficaces
- Pour l'aquaculture, les intrants sont insuffisants impactant ainsi directement les capacités de production. Aussi, l'insécurité foncière entraîne des difficultés d'accès à la terre
- Le circuit de vente et de distribution est non structuré et non outillé entraînant un non respect de la chaîne de froid

Projets prévus dans la zone Sud-Est

- 1 Création d'Espaces Intégrés (EI) de débarquement, de transformation et de commercialisation
- 2 Création d'un Point de Débarquement Aménagé (PDA)
- 3 Modernisation de la halle de première vente
- 4 Création d'une Plateforme Industrielle Intégrée (PII)
- 5 Aménagement de bases à terre pour l'aquaculture en cages
- 6 Aménagement et concession de Plateformes Piscicoles Intégrées (PPI)
- 7 Création de marchés de détail aux poissons

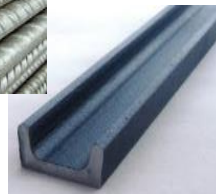


Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Mines

- La Zone Sud-Est est caractérisée par un potentiel minier centré sur le manganèse, le granite et le sable
- Le manganèse est exploité par la société Compagnie Minière du Littoral (CML) dans la mine de Lauzoua dans le département de Grand-Lahou ; ses réserves sont encore estimées aujourd'hui à 1,4 million tonnes
- Le département d'Agboville compte 4 carrières industrielles de granite exploitées
- L'exploration d'or est en cours dans les départements de Taabo et Tiassalé, de façon artisanale
- Des travaux pour l'aménagement et l'ouverture d'une mine d'or de grande envergure ont été lancés dans la localité d'Aféma
- Deux permis de recherche de phosphate ont par ailleurs été accordés



Industrie métallurgique et mécanique

- La zone Sud-Est présente une activité historique de travail des métaux mais uniquement par de très petites entreprises et par des acteurs opérant dans l'informel;
- Ce savoir-faire solide constitue un atout majeur pour la modernisation et la structuration d'une industrie métallique et mécanique moderne au sein de la zone.

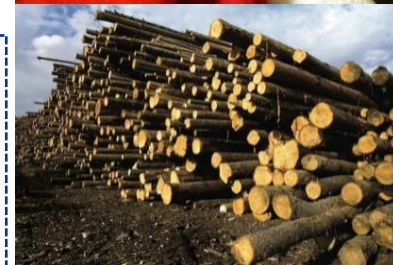


Textile

- La zone Sud-Est étant un bassin national de production de coton, la mise en place d'une unité de filature et de tissage pourra relancer la filière textile.
- Le savoir faire local dans le domaine du textile et l'importance de la filière à échelle nationale est un élément de compétitivité supplémentaire pour le projet.

Bois

- L'industrie du bois représente près de 12 500 emplois pour un chiffre d'affaires global de 153 milliards de FCFA réparti sur un total de 107 entreprises.
- La zone Sud-Est concentre plus de 89 % du CA de la filière bois en terme de bois d'œuvre, de charpenterie et de papier. La branche Papier et Carton domine la filière avec des activités tournée vers la négoce.



Pourquoi est-ce nécessaire ?

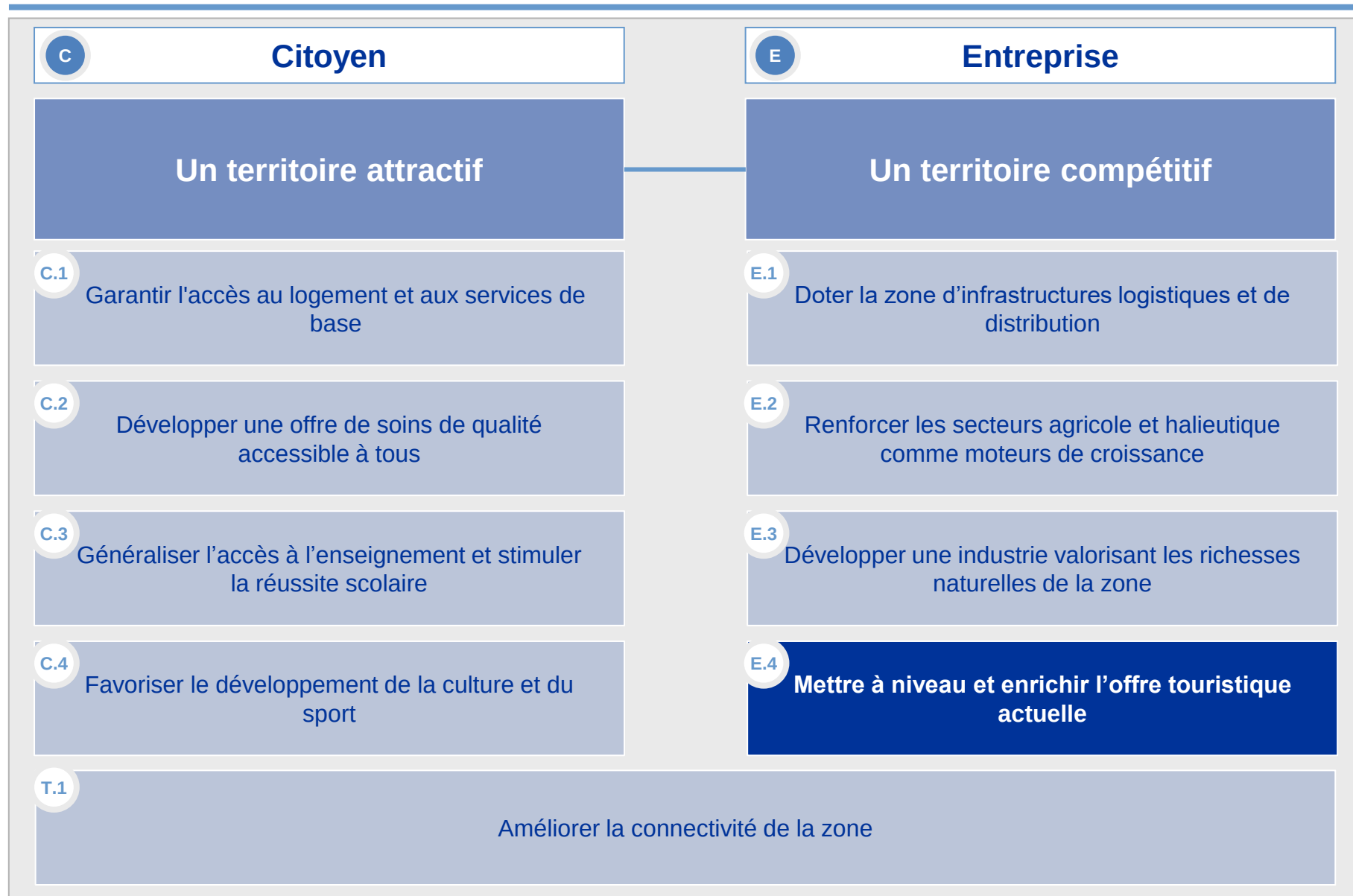
- Le potentiel minier de la zone est important et des efforts importants de prospection sont menés; le développement à venir de l'activité nécessite des ressources humaines qualifiées
- Le développement à prévoir dans les domaines de l'agriculture et de la construction, ainsi que la croissance de la consommation des ménages vont susciter un besoin important en ustensiles, outillages et équipements métalliques
- L'industrie textile est existante mais nécessite un effort financier important afin de réhabiliter l'activité; la réhabilitation de l'unité de filature et de tissage est essentiel au renforcement de la compétitivité du secteur du textile ivoirien.
- La majeure déforestation qu'a connu le pays crée un besoin en terme de reboisement afin de maintenir la disponibilité du bois dans la région

Projets prévus dans la zone Sud-Est

Mines	1	Centre de formation des mineurs
Travail des métaux	2	Zone de service de travail des métaux
Textile	3	Réhabilitation d'une unité de filature et de tissage
Bois	4	Mise en place d'une pépinière de reboisement de teck
	5	Création d'une école de foresterie



Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Ressources touristiques

- La zone possède de nombreux centres d'intérêt touristique :
 - La zone Sud-Est abrite plus de la moitié des côtes Atlantique du pays, qui bordent le District Autonome d'Abidjan ainsi que les régions Sud-Comoé et Grands-Ponts
 - 3 parcs naturels et 2 réserves classées,
 - Un riche patrimoine culturel constitué de sites historiques, d'artisanat et d'évènements culturels locaux



Offre d'hébergement

- Avec ses salles de conférences, palais des congrès, et plus de 600 établissements hôteliers, la ville d'Abidjan accueille de nombreux évènements internationaux et drainent un tourisme d'affaires en augmentation constante depuis la fin de la crise (croissance de 15 % par depuis 2005)
- En dehors d'Abidjan, la zone affiche un déficit important en capacités d'accueil, avec une offre limitée et peu valorisée, constituée pour l'essentiel d'établissements de moins de 2 étoiles ou non classés, dont la plupart ne disposent pas encore d'agrément professionnel ou de licences d'exploitation



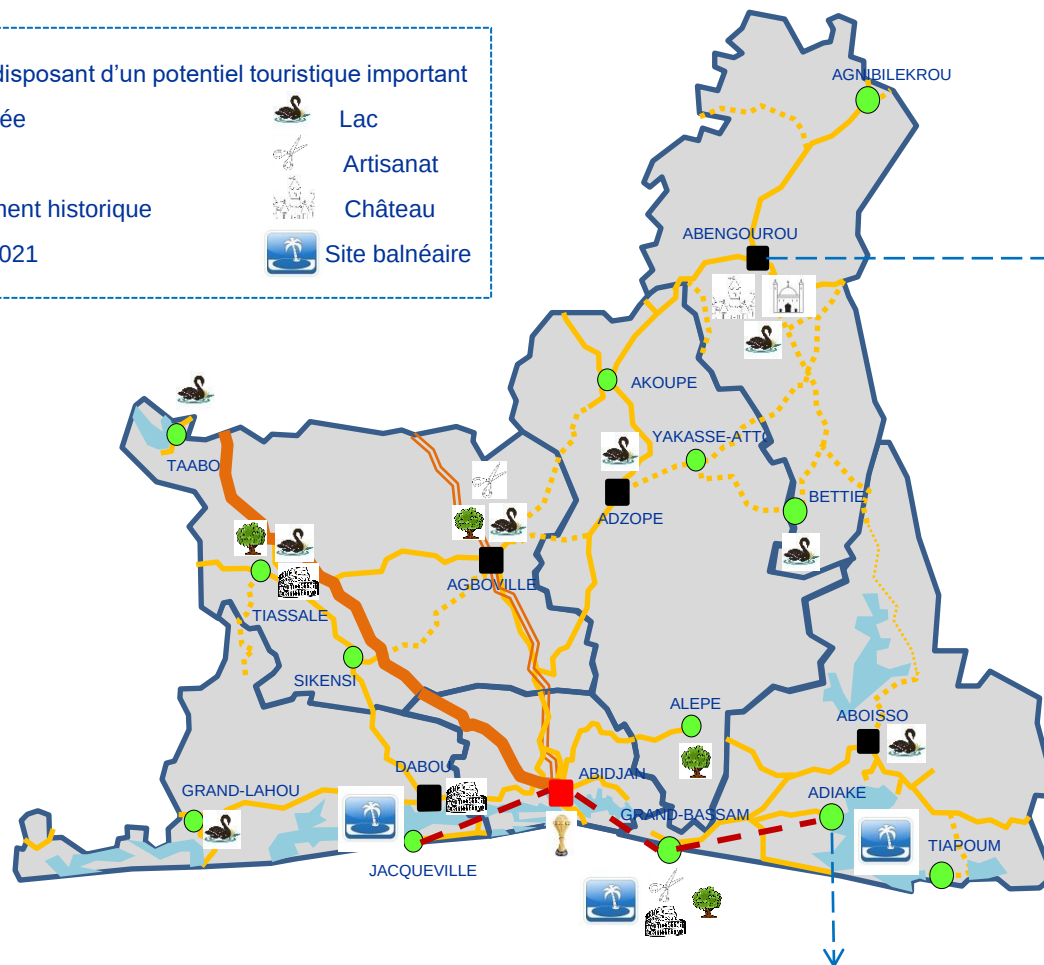
Offre de restauration et animation

- La zone Sud-Est affiche un déficit d'attractivité lié à l'absence de structures d'animation, l'état dégradé des sites de restauration et à la connectivité limitée



Légende

	Villes disposant d'un potentiel touristique important
	Mosquée
	Lac
	Forêt
	Artisanat
	Monument historique
	Château
	CAN 2021
	Site balnéaire



Principaux sites et attractions touristiques :

- Plage d'Assinie

Principaux sites et attractions touristiques :

- Hippopotames d'aniassuré
- Bloc de pierre de la traversée du fleuve Comoé
- Cathédrale Sainte-Thérèse
- Palais royaux à Abengourou
- Musée Charles et Marguerite Bieth
- Musée du palais Royal de l'Indénié

Principaux atouts et événements culturels et sportifs :

- Festival ""vacances culture"
- Festival des Arts et de la culture Agni
- Concerto de l'indépendance Festival des arts et de la culture d'Indénié
- Danses traditionnelles du terroir
- Danse des princesses
- "Danse royale du tam-tam parleur
- Rencontres littéraires
- Journée de la Francophonie
- Journée du livre
- Fête de la musique«

Circuits touristiques :

- Le circuit "Le royaume Agni"

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Développer une offre touristique et artisanale permettant de véhiculer une véritable image de marque et d'augmenter la notoriété de la zone
- Le développement de la filière touristique est freiné par :
 - Le manque de valorisation des ressources touristiques
 - Une offre d'hébergement limitée
 - Une offre de restauration limitée
- La nouvelle offre touristique et artisanale permettra de :
 - cibler une clientèle touristique plus diversifiée
 - développer une offre structurante (hôtellerie, restauration, circuits touristiques)
 - mieux exporter le produit artisanal ivoirien

Projets envisagés dans la zone Sud-Est

Valorisation du patrimoine

1 Réhabilitation et valorisation des sites touristiques

2 Réhabilitation et aménagement des sites balnéaires

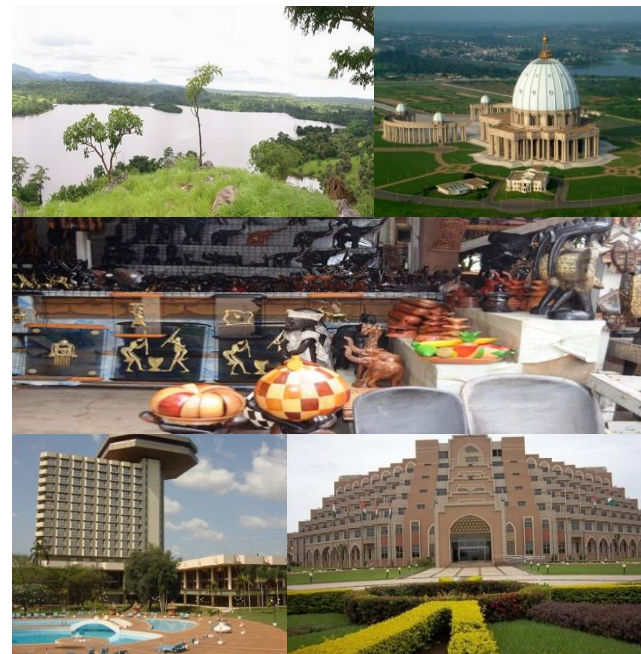
3 Création d'un centre artisanal

4 Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration

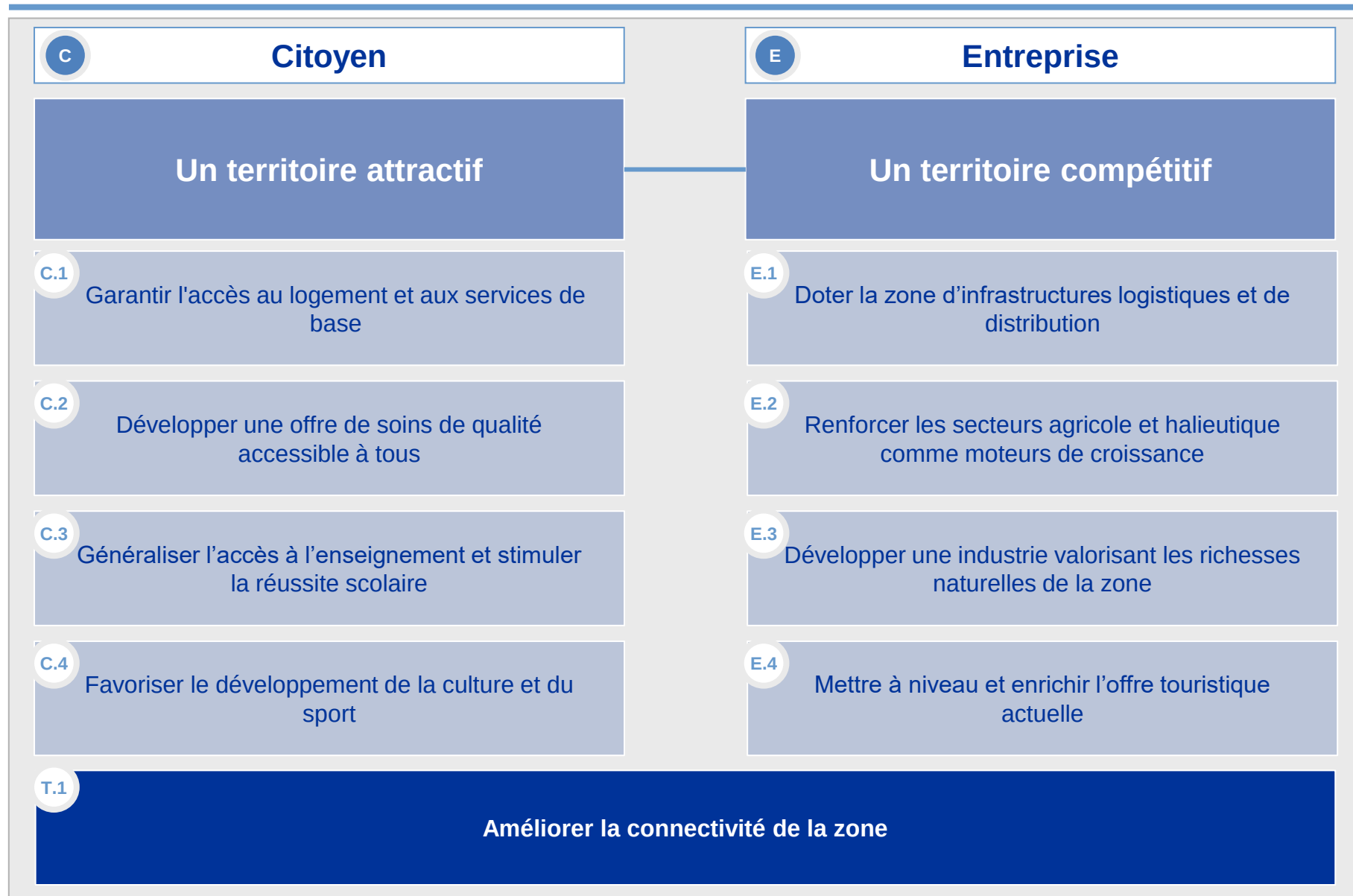
Programme transverse

5 Réhabilitation d'un centre de formation en tourisme et hôtellerie

6 Campagne de communication pour la promotion du tourisme ivoirien



Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Infrastructures routières

- La zone est caractérisée par un réseau routier plus dense que la moyenne nationale, il est le plus élevé du pays, affichant une moyenne de 12,1 %, de routes revêtues, surtout grâce au District Autonome d'Abidjan, qui enregistre près de 50 % de routes revêtues
- La présence du Ghana en pays frontaliers, et d'une ouverture sur l'océan atlantique via le Port Autonome d'Abidjan, font de la zone une plateforme pour le transport des marchandises



Infrastructures ferroviaires

- La seule voie ferrée de Côte d'Ivoire, reliant Abidjan à Ouagadougou, traverse les gares d'Abidjan et d'Agboville. De par ses capacités de transport, elle joue un rôle important dans le potentiel économique de la zone.



Infrastructures aéroportuaires

- L'aéroport Félix-Houphouët-Boigny est un aéroport international situé dans le District Autonome d'Abidjan, il est le plus important de Côte d'Ivoire, et accueille plus de 2 millions de passagers par an
- Les autres infrastructures de la zone se limitent, à l'aérodrome d'Abengourou, disposant d'une piste non revêtue, et de deux pistes au niveau d'Aboisso, et Dabou



TIC

- Avec 79 % des localités couvertes, la zone Sud-Est présente la meilleure couverture mobile du territoire



Infrastructures	Equipements			
Routières		Connecteur Local	Connecteur Secondaire	Connecteur principal
	Connecteur principal	Routes bitumées 1x2 voies		Routes bitumées 2x2 voies
	Connecteur secondaire			Routes bitumées 1x2 voies
	Connecteur local	Liaisons routières profilées	Routes bitumées 1x2 voies	
Aéroportuaires	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal	
	Piste bitumée	Aérodrome : - Piste bitumée - Zone d'entretien - Zone de stockage	Aéroport International : - Service de douane - Service de police - Pompier - Zone de fret - Zone d'entretien des avions - Hall d'accueil des voyageurs	
TIC	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal	
	2G/3G	3G Fibre optique		

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- **Relier les pôles économiques principaux et secondaires** par des infrastructures de transport de qualité est nécessaire autant pour le développement du transport de personnes que pour le transport de marchandises
 - Faible taux de revêtement des routes dans la zone
 - Manque d'entretien du réseau routier,
 - Besoin de modernisation des infrastructures ferroviaires et aéroportuaires
- Le réseau routier de la zone Sud-Est profite de sa proximité à Abidjan pour être relié au reste du pays, mais reste difficilement praticable au-delà, ce qui représente un handicap de taille pour une zone de transit de marchandises

Projets prévus dans la zone Sud-Est

Routier	1 Développement des infrastructures routières entre connecteurs
	2 Mise en place de gares routières modernes et fonctionnelles
Ferroviaire	3 Réhabilitation des gares ferroviaires
Aérien	4 Modernisation des infrastructures aéroportuaires
NTIC	5 Raccordement au réseau de transmission en fibre optique



1

Contexte et objectifs

2

Synthèse du diagnostic de la zone

3

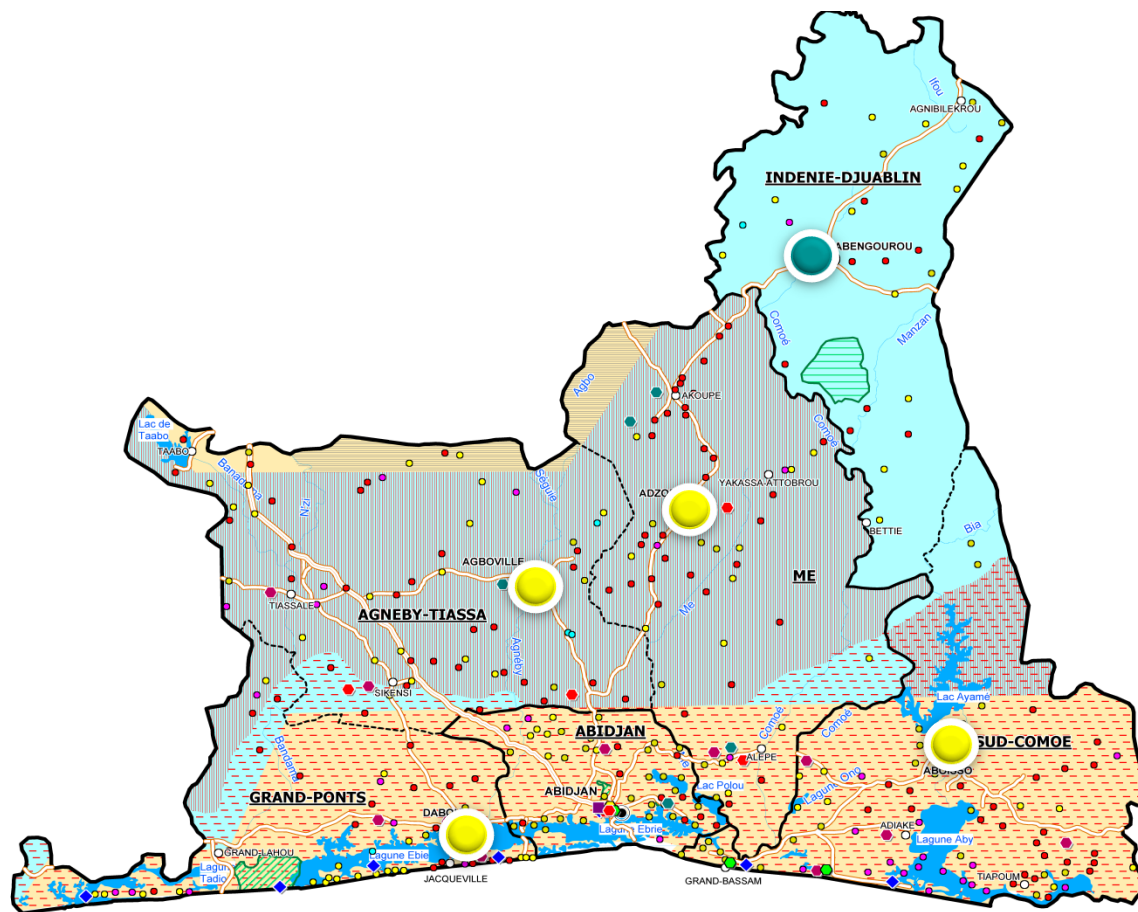
Vision stratégique

4

Banque de projets

5

Territorialisation des projets



ABENGOUROU,
connecteur secondaire
pour l'industrie du bois,
du cacao, de l'anacarde
et jouant un rôle clé dans
la logistique et le
commerce avec le Ghana

**Dabou, Agboville, Adzopé
et Aboisso, connecteurs
locaux, avec forte
vocation de services à la
population**

Connecteur secondaire

ABENGOUROU, PEC Secondaire

Abengourou, principal centre urbain et de consommation de la zone

- **Plateforme d'échanges** avec le Nord-Est du pays et avec le Ghana
- Elle abritera un **marchés de gros**, des centres d'Approvisionnement en différents produits et centres commerciaux
- **Centre de collecte et de traitement de l'anacarde** : unité de décorticage, raffinerie d'huile de cajou, unité de transformation de la pomme de cajou
- **Industrie du bois** à l'issue d'une action volontariste en matière de politique de reboisement raisonné (sciage, fabrication de panneaux, de placage, de meubles...)



>> Outre ces vocations, le PEC secondaire offrira tous les services nécessaires à la population et aux entreprises de la région. D'autres activités génératrices de revenus s'y installeront naturellement et notamment les petites industries locales, les services de transport, l'artisanat,...

Connecteurs locaux

*Un connecteur local a pour vocation principale de **mettre à disposition des populations les éléments nécessaires à l'amélioration de la productivité et à une meilleure valorisation des productions végétales et/ou animales rurales**, ainsi que ceux nécessaires à la valorisation des potentialités touristiques et artisanales locales.*

*Il dispose d'une **grille d'équipements adaptée à sa position régionale et offre aux populations une cadre vie de qualité** (services administratifs, éducatifs, sanitaires, sportifs et culturels) et un **accès aux services de base** (eau, électricité et assainissement) adapté*

*Il est doté des **infrastructures minimales nécessaires au développement de petites unités industrielles** nécessaires à la commercialisation des productions locales (ensachage, conditionnement,...)*

*Il propose enfin les **conditions d'une valorisation des potentialités spécifiques locales***



Zone Sud-Est - Phase 3 - Vision stratégique





Ministère du Plan et du Développement

Programme d'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs (PEC) dans les Districts du pays

Atelier régional – Zone Sud-Est

Avril 2016